

Direction des Statistiques,
des Etudes et des Fonds

TABLEAU DE BORD
mars 2019

Tableau de bord
de la population des chefs
d'exploitation agricole ou des
chefs d'entreprise agricole
en 2017

Mars 2019

Tableau de bord de la population des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2017

DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ETUDES
ET DES FONDS

Directrice de la publication :
Nadia JOUBERT
joubert.nadia@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en chef :
David FOUCAUD
foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Département Cotisations, tarifs AT et Fonds
Responsable : Marc PARMENTIER
parmentier.marc@ccmsa.msa.fr

Rédactrice :
Véronique LAIROT
lairot.veronique@ccmsa.msa.fr

Mise en forme :
Michèle LALLAOURET

Diffusion :
Claudine GAILLARD
gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
Nadia FERKAL
ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

SOMMAIRE

LE RECU DEMOGRAPHIQUE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE S'ACCELERE TANDIS QUE LES REVENUS AGRICOLES PROGRESSED MODEREMENT	5
Le recul démographique des chefs le plus important de la décennie	5
Des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de plus en plus âgés	5
Dégradation du taux de remplacement des cotisants actifs	5
Une baisse démographique plus marquée dans l'agriculture traditionnelle	6
La superficie moyenne toujours en progression	6
La pluriactivité en recul	6
Des chefs exerçant majoritairement leur activité en société.....	6
Un effet d'aubaine pour le GAEC perdurant, mais une volumétrie inférieure.....	7
Des résultats d'exploitation 2016 en progression modérée	7
En rupture avec les années précédentes, un recours à l'option annuelle en repli	7
Le régime d'imposition au réel de nouveau en hausse	7
QUELQUES DEFINITIONS	8
L'exploitation agricole.....	8
L'entreprise agricole	8
Le chef d'exploitation agricole	8
Le chef d'entreprise agricole	8
LES DIFFERENCES DE CONCEPTS AVEC LA STATISTIQUE PUBLIQUE 1 - BILAN ANNUEL DE L'EMPLOI AGRICOLE..	9
Le contenu du BAEA 2015.....	9
Le principe de construction du BAEA.....	9
Les différences de champ de population	9
La période annuelle analysée	9
La prise en compte ou non des charges sociales.....	10
LES DIFFERENCES DE CONCEPTS AVEC LA STATISTIQUE PUBLIQUE 2 - INSEE	11
Les différences de champ de population	11
Le principe de construction des revenus agricoles	11
LA POPULATION DES EXPLOITANTS AGRICOLES 2017	12

LES ILLUSTRATIONS

Tableaux

Tableau 1 : Evolution de la population agricole non salariée depuis 2007	12
Tableau 2 : Evolution des exploitations et entreprises agricoles dirigées par un non-salarié depuis 2007	12
Tableau 3 : Evolution du nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par catégorie de risque accidents du travail (ATEXA) entre 2016 et 2017	19
Tableau 4 : Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par tranche d'assiette de cotisations en 2016 et 2017	36

Graphiques

Graphique 1 : Distribution des âges des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2007	16
Graphique 2 : Distribution des âges des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2017	16
Graphique 3 : Distribution des âges des conjoints actifs affiliés à la MSA en 2007	17
Graphique 4 : Distribution des âges des conjoints actifs affiliés à la MSA en 2017	17
Graphique 5 : Effectifs des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole et des conjoints collaborateurs d'exploitation selon la catégorie de risque accidents du travail (ATEXA) en 2007	20
Graphique 6 : Effectifs des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole et des conjoints collaborateurs d'exploitation selon la catégorie de risque accidents du travail (ATEXA) en 2017	20
Graphique 7 : Répartition des exploitations et des entreprises agricoles selon la catégorie de risque ATEXA en 2007	21
Graphique 8 : Répartition des exploitations et des entreprises agricoles selon la catégorie de risque ATEXA en 2017	21
Graphique 9 : Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la superficie exploitée par chef d'exploitation ou d'entreprise en 2007 et 2017	22
Graphique 10 : Répartition des exploitations et entreprises agricoles selon la superficie exploitée en 2007 et 2017	23
Graphique 11 : Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en hectares en 2007 et 2017	24
Graphique 12 : Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en hectares en 2007 par catégorie de risque ATEXA	25
Graphique 13 : Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en hectares en 2007 par catégorie de risque ATEXA	25
Graphique 14 : Répartition des exploitations et des entreprises agricoles selon la forme juridique en 2007 et 2017	26
Graphique 15 : Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la forme juridique de l'entreprise en 2007 et 2017	27
Graphique 16 : Evolution des parts de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon les régimes d'imposition du forfait/micro-BA et du réel entre 2007 et 2017	31
Graphique 17 : Evolution des assiettes de cotisations en euros courants des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de 2007 à 2017	32
Graphique 18 : Evolution des assiettes de cotisations en euros constants des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de 2007 à 2017	32
Graphique 19 : Evolution des effectifs, assiettes brutes totales et moyennes des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole entre 2007 et 2017	33
Graphique 20 : Evolution des effectifs, assiettes brutes totales et moyennes des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au forfait/micro-BA entre 2007 et 2017	34

Cartes

Carte 1 : Nombre d'exploitations et d'entreprises agricoles par département en 2007	13
Carte 2 : Nombre d'exploitations et d'entreprises agricoles par département en 2017	13
Carte 3 : Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par département en 2007	14
Carte 4 : Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par département en 2017	14
Carte 5 : Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de moins de 35 ans par département en 2007	15
Carte 6 : Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de moins de 35 ans par département en 2017	15
Carte 7 : Proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par département en 2007	18
Carte 8 : Proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par département en 2017	18
Carte 9 : Proportion d'exploitations ou d'entreprises agricoles en société en 2007	28
Carte 10 : Proportion d'exploitations ou d'entreprises agricoles en société en 2017	28
Carte 11 : Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles en société en 2007	29
Carte 12 : Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles en société en 2017	29
Carte 13 : Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au régime d'imposition au réel en 2007.....	30
Carte 14 : Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au régime d'imposition au réel en 2017.....	30
Carte 15 : Assiette brute moyenne par département en 2007	35
Carte 16 : Assiette brute moyenne par département en 2017	35

Les cartes ont été élaborées avec GéoMsa.

Le recul démographique des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole s'accélère tandis que les revenus agricoles progressent modérément

Un peu plus de 453 000 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont affiliés au régime agricole en 2017 ; un effectif en baisse de 1,9 % par rapport à 2016. L'augmentation de l'exercice d'activité sous forme sociétaire, la hausse de la superficie moyenne par exploitant, le repli de la pluriactivité et une hausse modeste des revenus professionnels agricoles sont les faits saillants de l'année 2017.

Le recul démographique des chefs le plus important de la décennie

Au 1^{er} janvier 2017, la MSA dénombre 453 113 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole¹ en France métropolitaine ; un effectif en baisse de 1,9 % en un an. Cette baisse, dont l'ampleur est la plus élevée de la décennie, résulte exclusivement d'une diminution de l'effectif des chefs d'exploitation agricole (-2,0 %) ; l'effectif des chefs d'entreprise agricole étant stable (+ 0,1 %).

Le régime des non-salariés agricoles comprend 28 991 collaborateurs d'exploitation agricole, un effectif en baisse de 5,7 %. Quant aux aides familiaux, leur effectif atteint 2 894 individus, en diminution de 2,7 %.

Au 1^{er} janvier 2017, 359 013 exploitations ou entreprises agricoles relèvent du régime de protection sociale agricole, un effectif en recul de 1,9 % en un an.

Des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de plus en plus âgés

L'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole s'établit à 49,3 ans en 2017, contre 49,0 ans l'année précédente. Il augmente légèrement pour les hommes (48,4 ans en 2017, 48,2 ans un an plus tôt) et de manière plus marquée pour les femmes (52,1 ans en 2017 contre 51,6 ans en 2015 et 2016).

Le transfert entre époux, *i.e.* la possibilité pour les conjoints de prendre la direction de l'exploitation lorsque le chef part à la retraite, affecte l'âge d'entrée dans la profession agricole des hommes comme des femmes. En 2017, l'âge moyen des hommes s'établit à 48,3 ans en l'absence de transfert entre époux et à 61 ans dans le cas contraire ; chez les cheffes, l'âge moyen est de 50,8 ans en l'absence de transfert entre époux et de 62,1 ans dans le cas contraire.

Quant à la pyramide des âges des chefs d'exploitation et d'entreprise agricole, sa structure est inchangée depuis plusieurs années : la classe d'âge la plus représentée est celle des 50-55 ans pour les hommes et celle des 56-60 ans pour les femmes.

Dégradation du taux de remplacement des cotisants actifs

En 2017, 21 450 nouveaux cotisants ont fait leur entrée au régime des non-salariés agricoles en qualité de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, alors qu'ils sont 30 150 individus à le quitter. Le taux de remplacement des départs atteint 71 %, en baisse de 6 points et très éloigné des taux observés de 2012 à 2014 (90 % en 2014 par exemple). La détérioration du taux de remplacement s'explique par une augmentation des départs. En effet, historiquement il a été observé que lorsque le nombre de départs s'accroît, la préférence à l'installation s'exerce moins sur le potentiel d'exploitations et de terres libérées, que sur le choix de l'agrandissement des exploitations existantes, réduisant ainsi le nombre d'exploitations et le nombre d'exploitants.

¹ - Se reporter p.8 pour une définition de l'exploitation ou de l'entreprise agricole.

Une baisse démographique plus marquée dans l'agriculture traditionnelle

Toutes les filières sont concernées par la baisse des effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole. Dans l'élevage laitier, les effectifs diminuent de 3,4 %. La baisse des effectifs atteint 2,9 % pour le secteur des équidés et 2,6 % pour la viticulture. Elle est un peu moins importante dans les cultures spécialisées, la polyculture associée à de l'élevage, les grandes cultures, l'élevage en hors-sol ou l'élevage pour la viande (bovins, ovins, caprins) : elle oscille entre 1,3 % et 1,5 %. Quant aux entreprises de services (entreprises de travaux agricoles et paysagistes), leurs effectifs sont stables.

Indépendamment des entrées et sorties du régime agricole, des recompositions entre secteurs existent et sont numériquement plus nombreuses en 2016 et 2017 (plus de 2 500 recompositions par an) que les années précédentes (1 500 à 2 000 recompositions par an entre 2013 et 2015). Elles affectent principalement les élevages à finalité viande ou lait qui basculent en polyculture-élevage ou en grandes cultures.

La superficie moyenne toujours en progression

La superficie totale mise en valeur par l'ensemble des exploitants agricoles non-salariés est en repli en 2017 ; elle s'élève à 23,3 millions d'hectares (- 0,4 %). Depuis plus de dix ans, la superficie moyenne par chef d'exploitation agricole progresse de 0,3 hectare à 0,5 hectare par an. La tendance s'accélère puisque la superficie moyenne par exploitant augmente de 0,9 hectare pour atteindre 55,9 hectares en 2017 contre 55,0 hectares un an plus tôt.

Les superficies d'exploitation sont très inégalement réparties : 50 % des exploitants mettent en valeur une superficie qui n'excède pas 43,5 hectares, et 17,7 hectares dans 25 % des cas. A contrario, pour 25 % des exploitants, la superficie exploitée par individu est au moins égale à 77,0 hectares.

La pluriactivité en recul

Dès lors qu'un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole exerce une autre activité professionnelle salariée ou non salariée en plus de son activité d'exploitant, il est considéré comme pluriactif. En 2017, 15,3 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont pluriactifs, soit 0,8 point de moins que l'année précédente.

Il s'agit de la première rupture tendancielle depuis 2014. Auparavant, le taux de pluriactivité progressait de 0,1 point par an, voire de 0,2 point par an depuis 2009. Pour répondre à des enjeux de simplification, l'article 9 de la loi de financement de la sécurité sociale de 2015 prévoit l'évolution des règles de la pluriactivité pour les personnes exerçant à la fois plusieurs activités professionnelles non salariées relevant de différents régimes de protection sociale. Les pluriactifs sont désormais affiliés à un seul régime de protection sociale : par défaut, le régime social de leur activité la plus ancienne. La mise en place de l'affiliation des pluriactifs à un régime unique a pour conséquence une rupture de tendance, avec une dégradation du taux de pluriactivité agricole.

Des chefs exerçant majoritairement leur activité en société

En 2017, 57,5 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole exercent leur activité dans une exploitation ou une entreprise agricole constituée en société ; cette proportion est en constante augmentation.

Parmi les 359 000 exploitations et entreprises agricoles, 46,3 % ont une forme juridique sociétaire et elles représentent plus de 260 500 associés ; la tendance est à la hausse depuis plus de 15 ans, et l'agriculture se pratique de plus en plus en mode pluriel.

Les formes sociétaires progressent tant pour les chefs que pour les exploitations/entreprises car des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole modifient la forme juridique de leur exploitation en cours d'année. Ainsi, parmi les chefs déjà présents en 2016, 3 184 (0,7 % des chefs) ont transformé leur exploitation en nom personnel en une exploitation constituée en société ; 1 364 (0,3 % des chefs) ayant fait l'inverse.

Un effet d'aubaine pour le GAEC perdurant, mais une volumétrie inférieure

Lorsque les agriculteurs s'associent pour l'ensemble de leur production, on parle alors de GAEC total. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt d'octobre 2014 a institué l'application de la transparence aux Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC). Ils bénéficient du principe de transparence et à ce titre, les aides – notamment les aides de la Politique agricole commune (PAC) – sont calculées individuellement et non sur l'ensemble du groupement.

Entre 2016 et 2017, près de 3 000 chefs en exploitation à responsabilité limitée (EARL) ont transformé la forme juridique de leur exploitation en GAEC ; un niveau trois fois inférieur à celui observé un an plus tôt.

Des résultats d'exploitation 2016 en progression modérée

Toutes productions confondues, les résultats d'exploitation de 2016 progressent de 1 %.

Dans l'élevage en hors-sol, les résultats d'exploitation de 2016 augmentent fortement (+ 41,9 %) par rapport à 2015, car les prix des porcs et des volailles se sont raffermis, mais également parce que la demande chinoise est forte. Dans l'élevage pour la viande et en viticulture, les résultats d'exploitation sont à nouveau en hausse : + 24,8 % pour le premier et + 1,7 % pour le second. Dans l'élevage laitier, la progression des résultats d'exploitation atteint 1,2 %.

Quant au secteur des grandes cultures, les résultats d'exploitation agricoles de 2016 diminuent à nouveau (- 20,8 % en 2016, - 21,5 % en 2015).

En 2017, du fait d'une hausse des résultats d'exploitation en 2016, le nombre de chefs d'exploitation dont l'assiette brute est inférieure à 600 Smic ou comprise entre 600 et 800 Smic diminue significativement de 7,6 %. Ils sont 203 746 dans ce cas (45 % de l'ensemble des chefs).

En rupture avec les années précédentes, un recours à l'option annuelle en repli

Pour déterminer l'assiette servant de base au calcul des cotisations sociales, deux situations sont possibles selon le choix de l'exploitant : la moyenne triennale des revenus (N-3, N-2, N-1) et l'option pour une assiette annuelle (N-1).

En 2017, l'assiette triennale comprend les résultats d'exploitation agricoles de 2014, 2015 et 2016. En hausse modérée (+ 1 %), l'assiette triennale s'établit à 4,99 milliards d'euros. En 2017, 366 548 exploitants ou chefs d'entreprise agricole sont en assiette triennale et représentent 80,9 % des chefs.

Le nombre d'exploitants en situation d'option annuelle diminue de 19,7 % pour atteindre 86 565 chefs en 2017 (19,1 % de l'ensemble des chefs). L'assiette de ces exploitants diminue de 1 % et s'établit à 1,63 milliard d'euros en 2017.

Depuis 2015, une grande partie des choix d'option a été permise par l'instauration de l'option pour crise agricole, qui est révoquant immédiatement et permet le retour à l'assiette triennale dès l'année suivante. Ils sont 11 533 dans ce cas en 2017 (soit 2,5 % de l'ensemble des chefs et 13,3 % des chefs qui ont choisi l'assiette annuelle).

Le régime d'imposition au réel de nouveau en hausse

En 2017, 82,2 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont imposés au réel, une proportion supérieure de 2,3 points à celle de 2016. Dans un contexte global de recul démographique, l'effectif de chefs d'exploitation relevant d'un régime réel d'imposition augmente de 0,9 % et représente 372 611 individus en 2017.

En 2017, le régime d'imposition au forfait disparaît et est remplacé par le régime du Micro-Bénéfice Agricole (microBA). Il concerne 17,8% de l'ensemble des chefs d'exploitation ; un pourcentage plus faible que celui du forfait prévalant antérieurement (20,1 % en 2016).

Télécharger les données au format Excel : 

Quelques définitions

L'exploitation agricole

Une exploitation agricole est définie par la nature de son activité agricole et par sa superficie ; cette dernière doit au moins être égale à la surface minimale d'assujettissement.

Les exploitations agricoles, comme le stipule l'article L722-1 du Code rural et de la Pêche Maritime, comprennent les exploitations de culture et d'élevage de quelque nature qu'elles soient, les exploitations de dressage, d'entraînement, haras ainsi que les établissements de toute nature dirigés par l'exploitant agricole en vue de la transformation, du conditionnement et de la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production, ou les structures d'accueil touristique situées sur l'exploitation ou dans les locaux de celle-ci, notamment d'hébergement et de restauration.

L'entreprise agricole

Une entreprise agricole est définie par la nature de son activité agricole et par le temps de travail nécessaire à la conduite de l'exploitation ou entreprise agricole ; ce temps de travail doit être au minimum de 1 200 heures par an.

Selon le Code Rural et de la Pêche Maritime, les entreprises agricoles comprennent les entreprises de travaux forestiers définis à l'article L722-2 c'est-à-dire les travaux qui entrent dans le cycle de la production animale ou végétale, les travaux d'amélioration foncière agricole ainsi que les travaux accessoires nécessaires à l'exécution des travaux précédents, les travaux de création, restauration et entretien des parcs et jardins comprenant les travaux de maçonnerie paysagère. Sont également considérées comme des entreprises agricoles, les travaux forestiers et les entreprises de travaux forestiers définis à l'article L722-3 qui effectuent des travaux de récolte de bois, de façonnage, de conditionnement du bois, de sciage et de carbonisation, de production de bois et dérivés, des travaux de reboisement et de sylviculture, des travaux d'équipement forestier. Enfin, les entreprises agricoles comprennent les établissements de conchyliculture et de pisciculture, les établissements assimilés et les activités de pêche maritime à pied professionnelle telle que définie par décret.

Le chef d'exploitation agricole

Il s'agit d'une personne physique qui dirige, seule ou à plusieurs associés, une exploitation agricole.

Le chef d'entreprise agricole

Il s'agit d'une personne physique qui dirige, seule ou à plusieurs associés, une entreprise agricole.

Les différences de concepts avec la statistique publique

1 - Bilan annuel de l'emploi agricole

En association avec la MSA, le Service statistique et prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) publie chaque année son « Bilan annuel de l'emploi agricole » (BAEA). Les résultats 2015 sont parus en juillet 2017 dans la collection « Agreste Chiffres et Données », Série Agriculture n° 238 et sont disponibles sur le site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Le contenu du BAEA 2015

Le BAEA 2015 présente, sous forme de fiches (une nationale et treize régionales), les principales données de l'emploi agricole sur le périmètre du recensement agricole en 2000, 2010, 2014, 2015 et les premières estimations sur 2016.

Le principe de construction du BAEA

Le SSP applique les évolutions annuelles observées sur les données de la MSA sur certains indicateurs d'emploi issus du recensement de l'agriculture (e.g. la main d'œuvre familiale, la main d'œuvre permanente et non permanente). Lorsque les données de la MSA ne fournissent pas d'éléments suffisants pour actualiser certains indicateurs, les évolutions annuelles sont estimées à partir des évolutions annuelles moyennes de ces indicateurs observées entre les deux recensements 2000 et 2010.

Les écarts de résultats entre les statistiques d'emploi non salarié de la MSA et du SSP s'expliquent par des différences de conception des indicateurs d'emploi et de datation.

Les différences de champ de population

Le champ des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de la MSA est différent de celui des recensements et enquêtes structure réalisés par le SSP :

- Il inclut la filière bois (sylviculture, exploitations de bois, scieries fixes), une partie des métiers de la mer (conchyliculture, pêche côtière et pêche en eau douce, aquaculture, marais salants), les entreprises de travaux agricoles, de jardins, paysagistes, de reboisement, ainsi que des professions du monde hippique (centres d'entraînement, centres équestres).
- Il exclut les exploitants agricoles ou les chefs d'entreprise agricole qui ne satisfont pas une activité minimale d'assujettissement (AMA). Depuis la loi d'avenir pour l'agriculture publiée le 13 octobre 2014, l'importance de l'activité agricole doit répondre à l'un des critères suivants : la superficie mise en valeur doit au moins être égale à la surface minimale d'assujettissement du département, le temps de travail consacré à l'activité agricole doit être au minimum de 1200 heures de travail par an et les revenus professionnels générés par l'activité agricole des cotisants de solidarité non retraités doivent être supérieurs ou égaux à 800 SMIC. Les cotisants solidaires dont les revenus professionnels agricoles sont inférieurs à 800 SMIC font l'objet d'une publication à part.

La période annuelle analysée

Autre différence majeure par rapport aux dénombrements issus du Ministère de l'agriculture : les mesures statistiques de la MSA concernant les non-salariés agricoles sont réalisées au 1^{er} janvier de chaque année. Celles du SSP sont estimées en décembre de chaque année, pour respecter la période de recueil de la donnée d'origine du recensement de l'agriculture, qui est réalisé en fin d'année. Ces estimations revêtent un caractère limité dans la mesure où les clôtures comptables sont de plus en plus décalées dans le temps.

La prise en compte ou non des charges sociales

Les revenus professionnels de la MSA sont nets de cotisations sociales alors que les résultats courant avant impôt (RCAI) utilisés par le SSP sont, quant à eux, bruts. Il est à noter que la MSA pourrait communiquer sur un revenu brut (reconstituable à partir des données disponibles) et que le SSP communique les résultats nets dans certains de ces tableaux en annexe.

Télécharger les données au format Excel : 

Les différences de concepts avec la statistique publique 2 - INSEE

En collaboration avec la MSA pour les données relevant du secteur agricole, l'INSEE a publié un document consacré aux « revenus d'activité des non-salariés en 2016 » comportant pour la toute première fois, un encadré sur les revenus d'activité des non-salariés agricoles. Ce document est référencé sous le numéro 1732 paru dans la collection « INSEE Première » en janvier 2019 et disponible sur le site internet : www.insee.fr.

Les différences de champ de population

L'INSEE, dans sa publication, intègre les activités de production agricole (culture et production animale), la sylviculture, les entreprises de travaux agricoles et forestiers, et les services d'aménagement paysager.

Mais contrairement à la MSA, elle exclut les centres équestres, les centres d'entraînement, la conchyliculture, la pêche côtière, la pêche en eau douce, l'aquaculture, et les marais salants.

Le principe de construction des revenus agricoles

L'INSEE propose 2 mesures des revenus professionnels, la première en neutralisant les revenus déficitaires (ils sont ainsi portés à zéro) ; la seconde en les intégrant aux calculs.

L'INSEE effectue cette opération pour harmoniser les résultats agricoles et non agricoles et les rendre comparables entre eux. En effet, en présence d'exercice déficitaire, le revenu des entrepreneurs individuels des secteurs non agricoles est considéré comme nul.

La population des exploitants agricoles 2017

Tableau 1
Evolution de la population agricole non salariée depuis 2007

Type d'actif non salarié agricole	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise	523 119	513 615	505 106	496 354	489 218	483 815	478 692	473 862	467 591	461 803	453 113
Evolution	-	-1,8%	-1,7%	-1,7%	-1,4%	-1,1%	-1,1%	-1,0%	-1,3%	-1,2%	-1,9%
Dont nombre de chefs d'exploitation ¹	488 166	477 194	467 503	458 586	451 308	445 793	440 921	438 476	432 116	425 877	417 169
Evolution	-	-2,2%	-2,0%	-1,9%	-1,6%	-1,2%	-1,1%	-0,6%	-1,5%	-1,4%	-2,0%
Dont nombre de chefs d'entreprise ¹	34 953	36 421	37 603	37 768	37 910	38 022	37 771	35 386	35 475	35 926	35 944
Evolution	-	4,2%	3,2%	0,4%	0,4%	0,3%	-0,7%	-6,3%	0,3%	1,3%	0,1%
Nombre d'aides familiaux	7 798	7 231	6 561	5 562	5 477	4 963	4 586	4 103	3 630	2 973	2 894
Evolution	-	-7,3%	-9,3%	-15,2%	-1,5%	-9,4%	-7,6%	-10,6%	-11,5%	-18,1%	-2,7%
Nombre de conjoints	60 882	55 179	49 804	46 780	43 968	41 324	38 884	35 967	33 450	30 754	28 991
Evolution	-	-9,4%	-9,7%	-6,1%	-6,0%	-6,0%	-5,9%	-7,5%	-7,0%	-8,1%	-5,7%

Source : MSA

¹ – Se reporter p. 8 pour une définition de ces deux populations

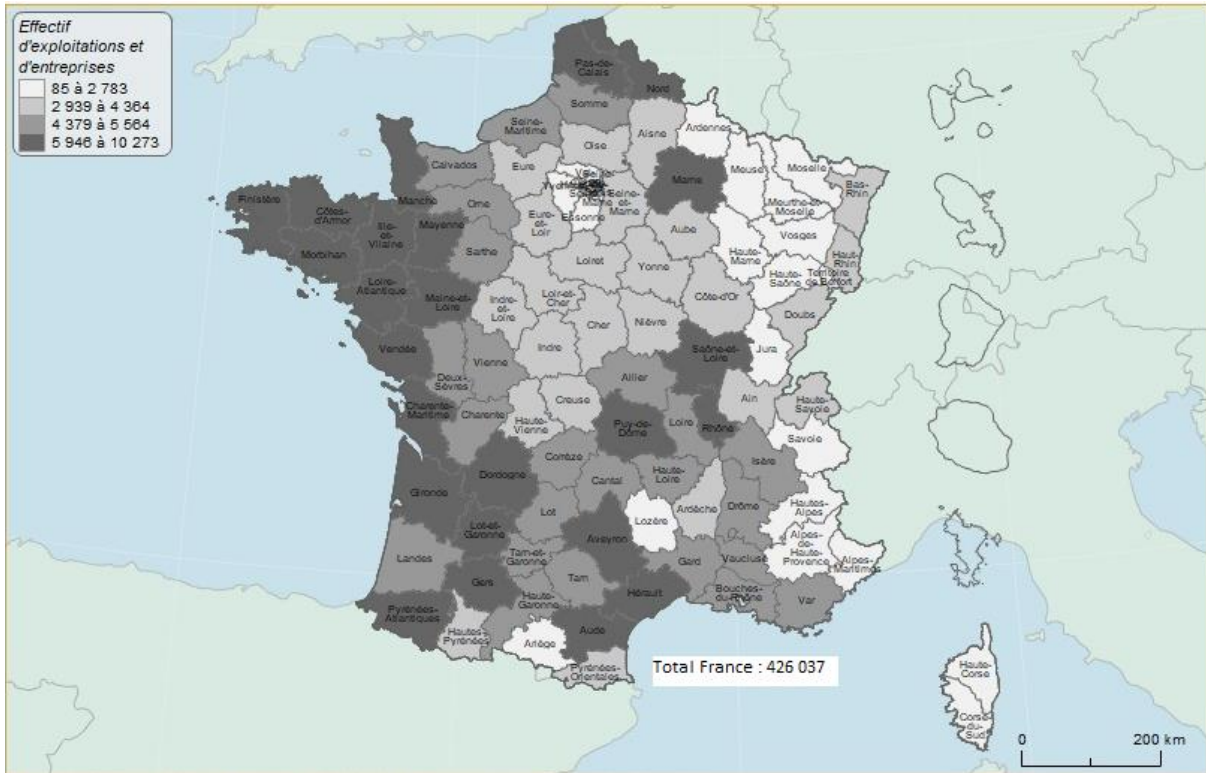
Tableau 2
Evolution des exploitations et entreprises agricoles dirigées par un non-salarié depuis 2007

Type d'entreprise	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'exploitations ou d'entreprises agricoles	426 037	417 052	408 931	400 134	393 458	387 646	382 464	377 418	371 410	366 090	359 013
Evolution	-	-2,1%	-1,9%	-2,2%	-1,7%	-1,5%	-1,3%	-1,3%	-1,6%	-1,4%	-1,9%
Dont nombre d'exploitations agricoles	392 924	382 614	373 496	364 633	357 906	352 054	347 017	344 308	338 250	332 457	325 352
Evolution	-	-2,6%	-2,4%	-2,4%	-1,8%	-1,6%	-1,4%	-0,8%	-1,8%	-1,7%	-2,1%
Dont nombre d'entreprises agricoles	33 113	34 438	35 435	35 501	35 552	35 592	35 447	33 110	33 160	33 633	33 661
Evolution	-	4,0%	2,9%	0,2%	0,1%	0,1%	-0,4%	-6,6%	0,2%	1,4%	0,1%

Source : MSA

Carte 1

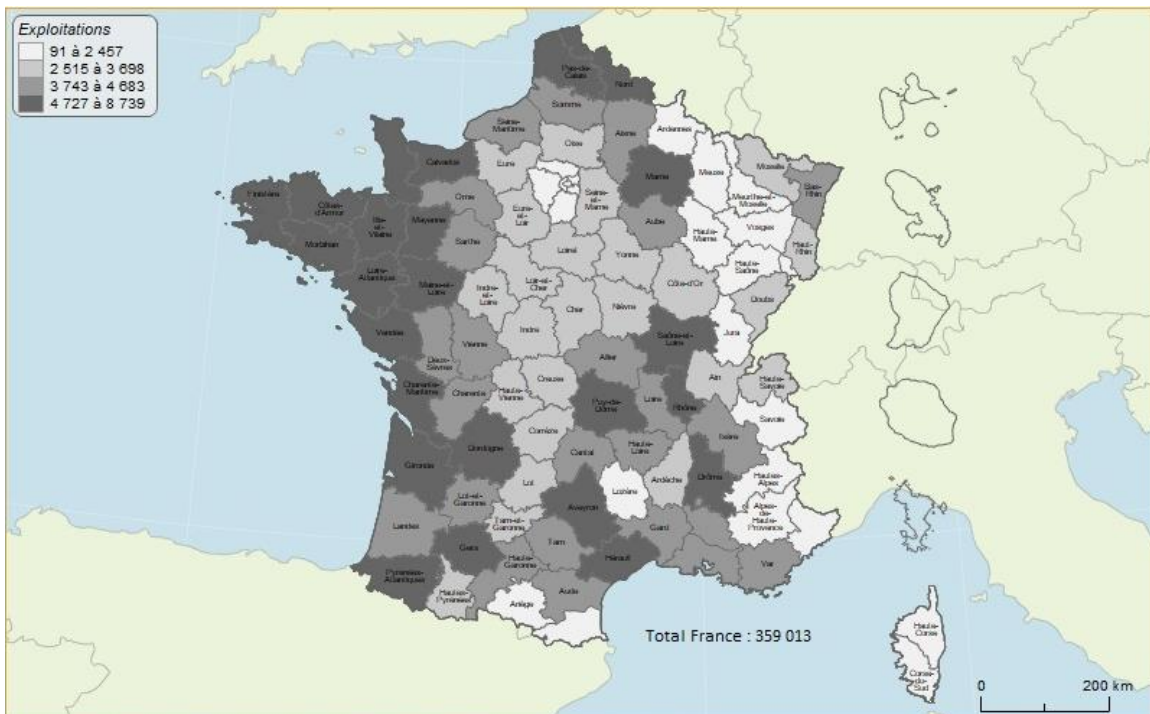
Nombre d'exploitations et d'entreprises agricoles par département en 2007



Source : MSA

Carte 2

Nombre d'exploitations et d'entreprises agricoles par département en 2017

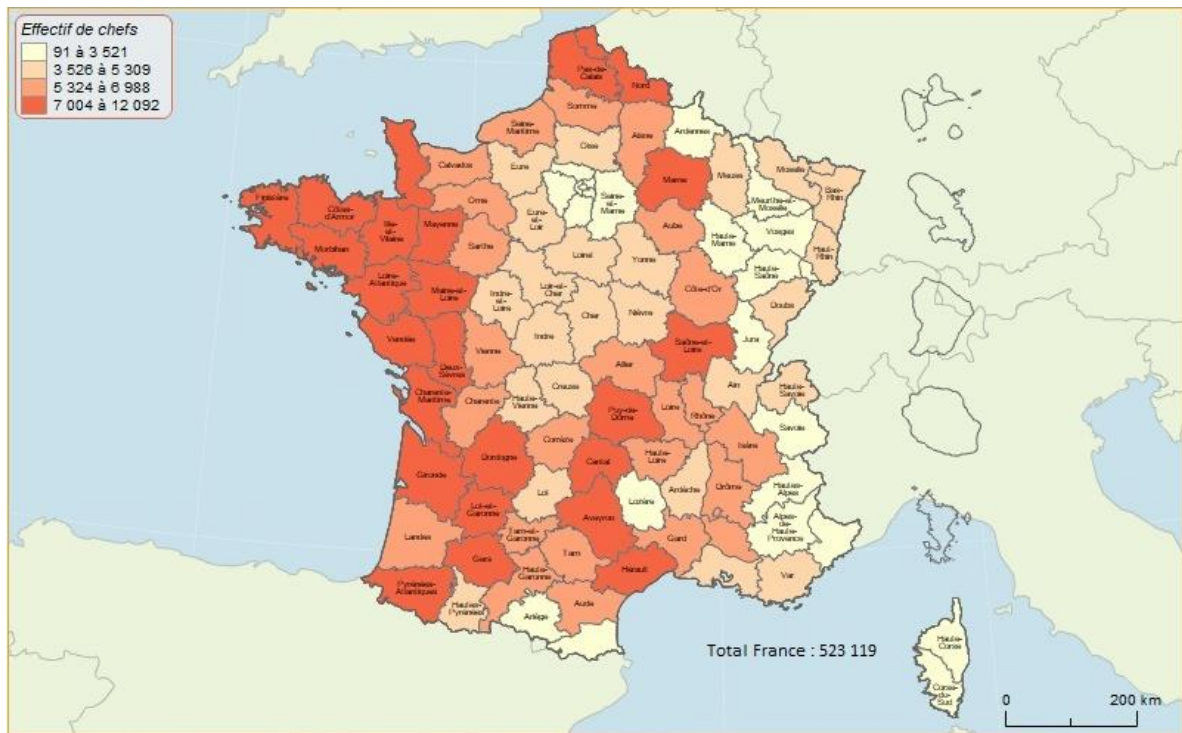


Source : MSA

La répartition des exploitations et entreprises agricoles est stable sur la décennie 2007-2017 : les départements dénombant le plus grand nombre d'exploitations se situent principalement sur le tiers ouest du territoire métropolitain, du Calvados aux Pyrénées-Atlantiques

Carte 3

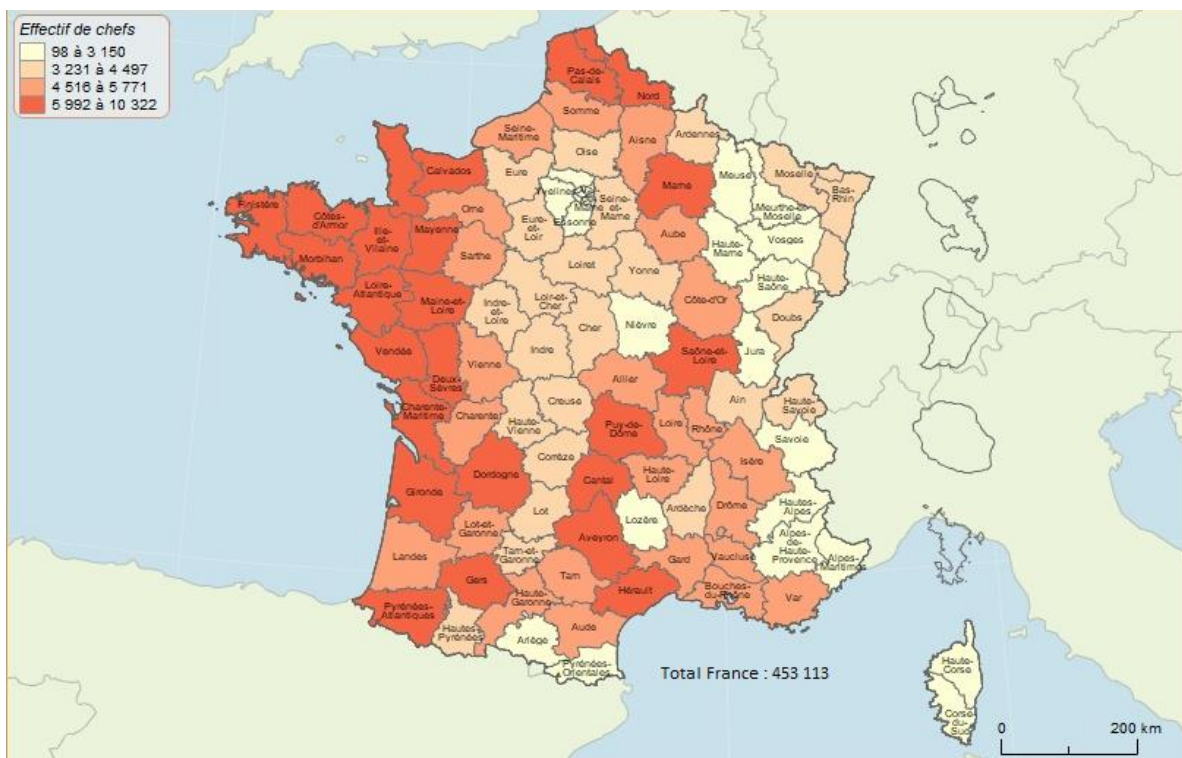
Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par département en 2007



Source : MSA

Carte 4

Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par département en 2017



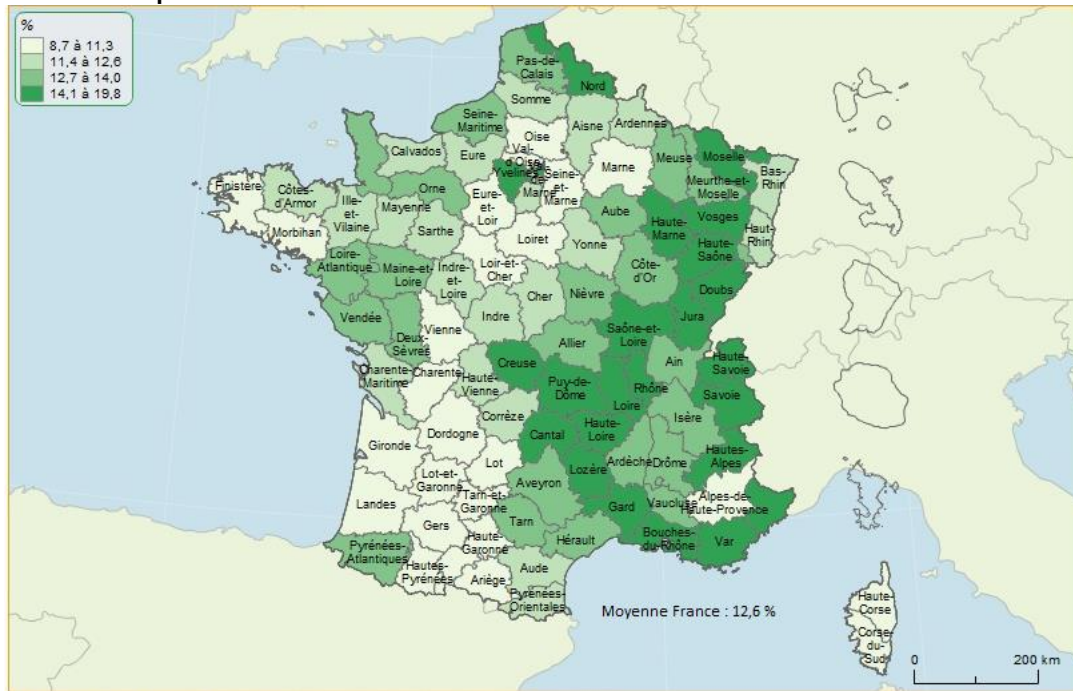
Source : MSA

La répartition des chefs d'exploitation et d'entreprise agricoles est inchangée sur la décennie 2007-2017 : les effectifs de chefs les plus importants situent principalement sur toute la façade atlantique, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Normandie, partiellement en Auvergne et en Occitania.

Carte 5

Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de moins de 35 ans par département en 2007

France métropolitaine

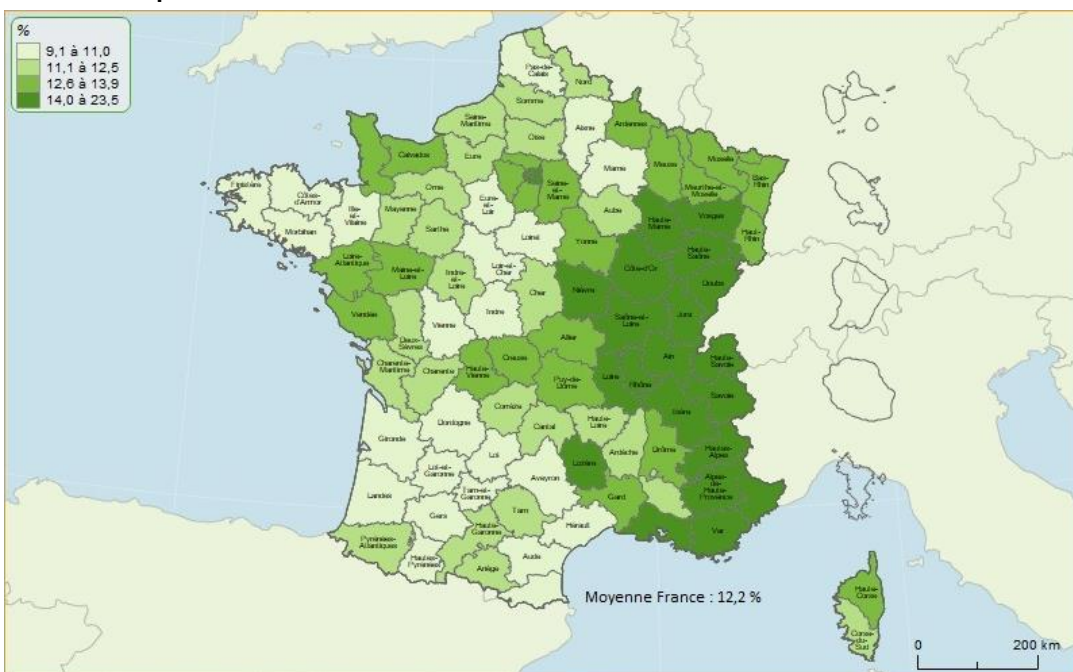


Source : MSA

Carte 6

Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de moins de 35 ans par département en 2017

France métropolitaine



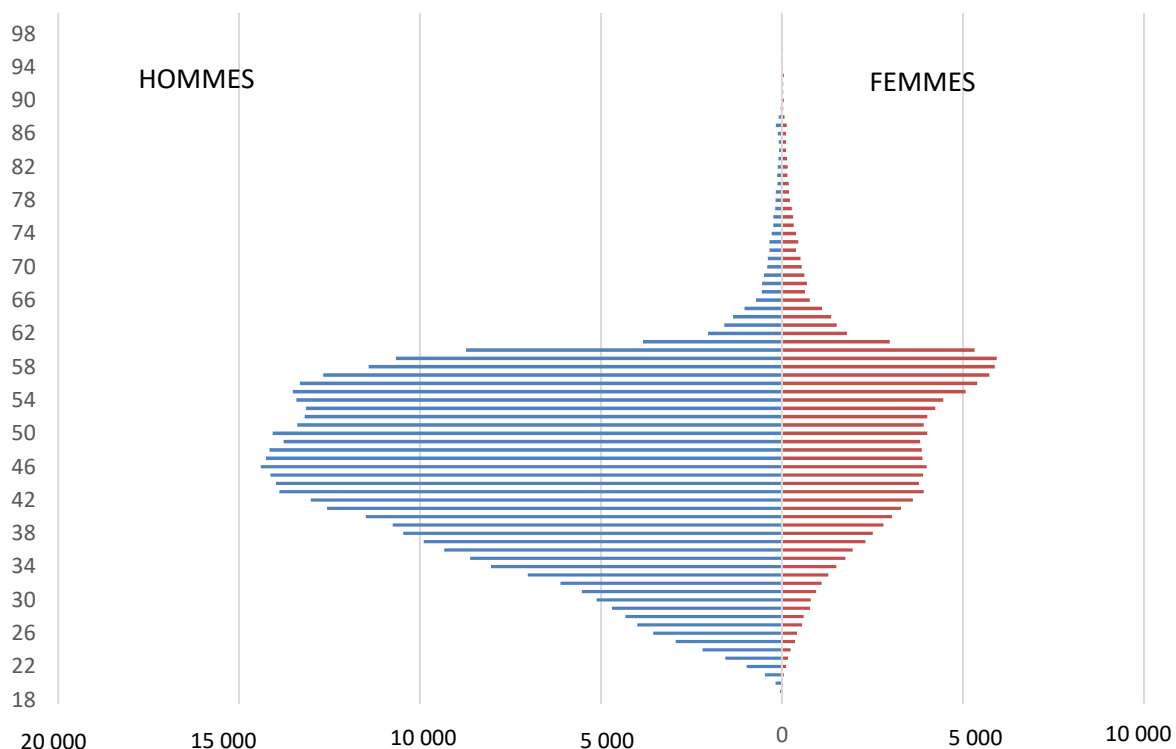
Source : MSA

Entre 2007 et 2017, la proportion de chefs de moins de 35 ans évolue peu (-0,4 point) ; en revanche, les départements de l'est du territoire métropolitain comptent proportionnellement plus de jeunes dans leur rang.

Graphique 1

Distribution des âges des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2007

France métropolitaine

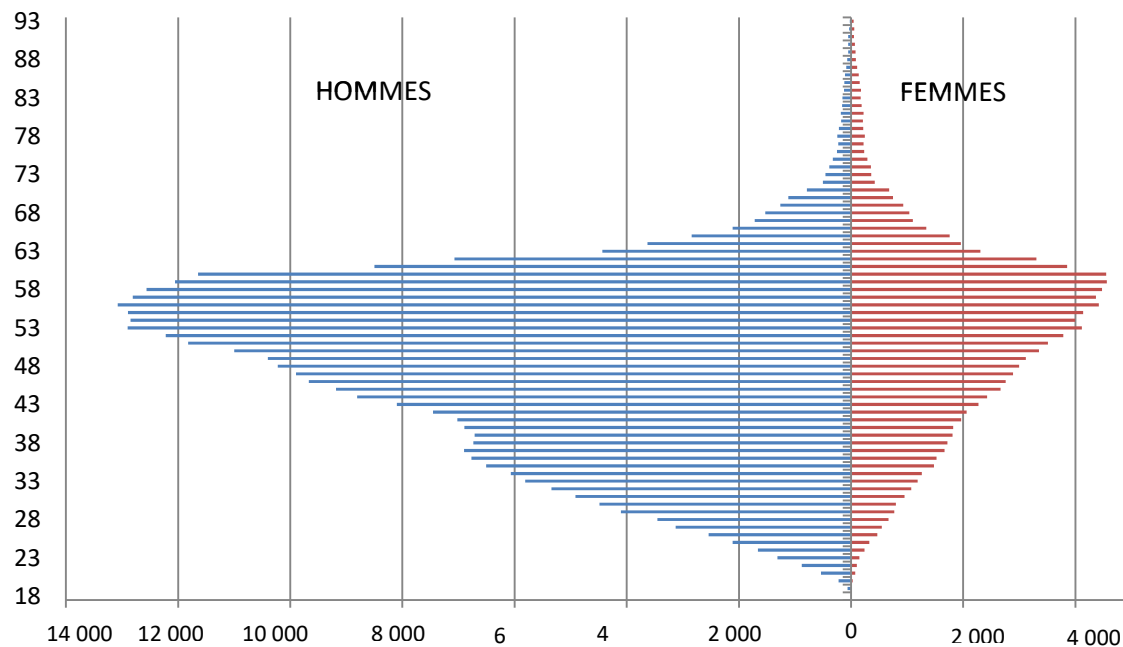


Source : MSA

Graphique 2

Distribution des âges des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2017

France métropolitaine



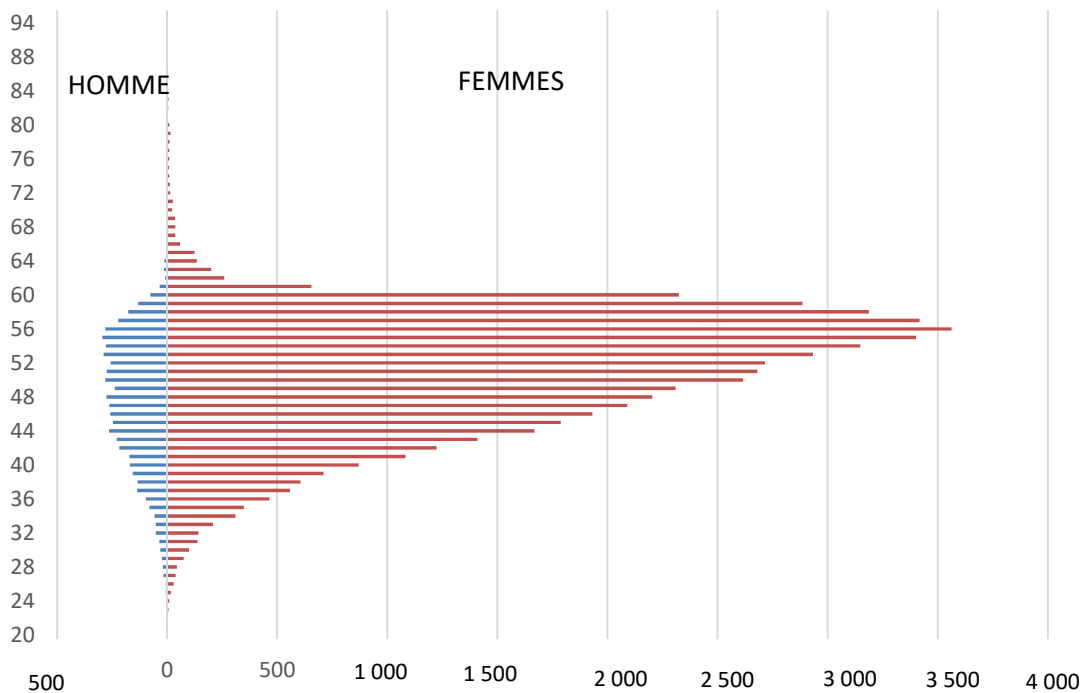
Source : MSA

Quel que soit le sexe, la structure de la population a évolué entre 2007 et 2017. Pour les hommes, les classes modales se situaient entre 38 et 59 ans en 2007 ; dix ans plus tard, les classes les plus nombreuses se situent entre 48 et 60 ans. Pour les femmes, les classes d'âge les plus fournies sont celles des 53 à 61 ans en 2017 ; dix ans plus tôt, il s'agissait des femmes âgées de 43 à 60 ans.

Graphique 3

Distribution des âges des conjoints actifs affiliés à la MSA en 2007

France métropolitaine

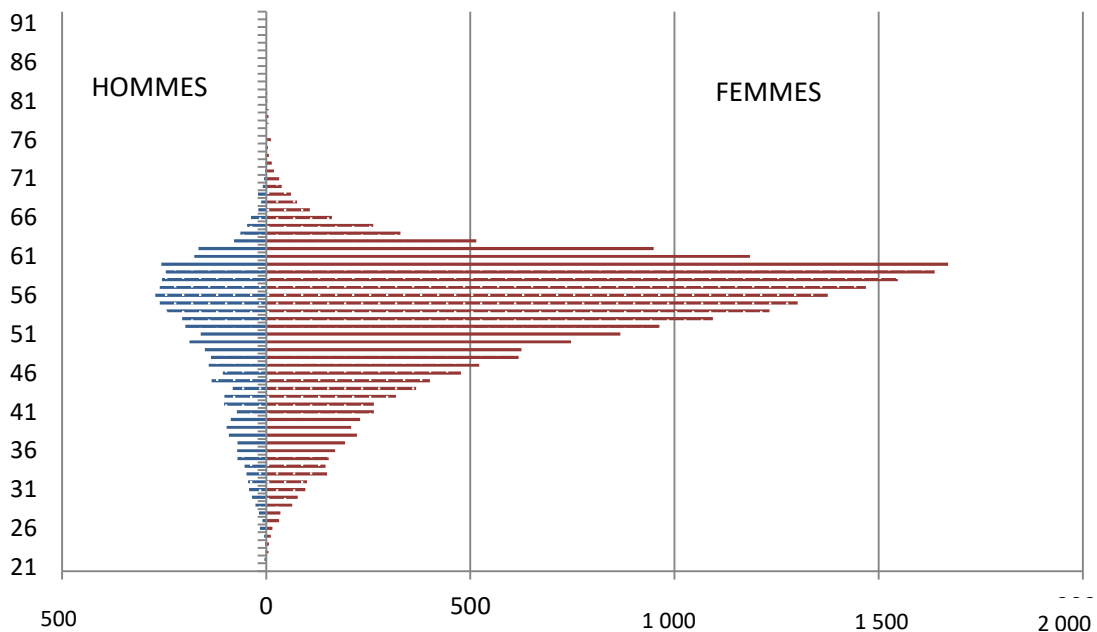


Source : MSA

Graphique 4

Distribution des âges des conjoints actifs affiliés à la MSA en 2017

France métropolitaine



Source : MSA

En dix ans, le nombre de conjoints actifs affiliés à la MSA a été divisé par deux. La structure de la population a aussi évolué entre 2007 et 2017 : en 2017, les femmes sont proportionnellement deux fois plus présentes parmi les plus de 60 ans que dix ans auparavant.

Carte 7

Proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par département en 2007

France métropolitaine

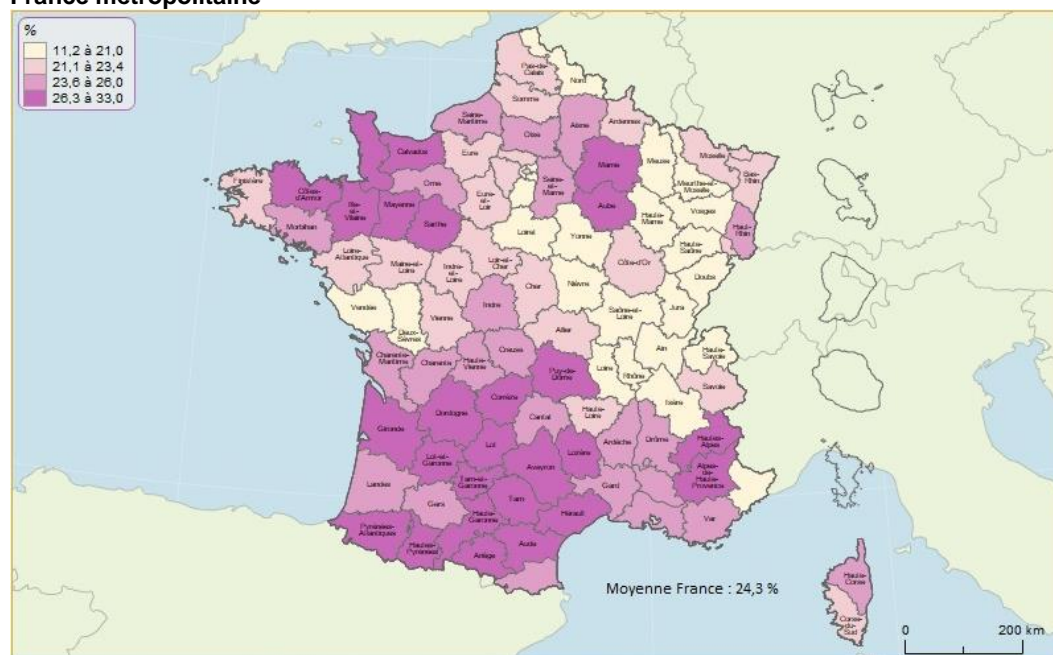


Source : MSA

Carte 8

Proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par département en 2017

France métropolitaine



Source : MSA

Entre 2007 et 2017, la proportion des femmes parmi les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole est stable sur le territoire. Dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de la Corse-du-Sud et du Territoire-de-Belfort, la proportion de femmes parmi les chefs a progressé de 3 à 4 points sur la décade ; en revanche, elle a diminué de 6 points à Paris et de 3 points dans le Haut-Rhin et les Landes.

Tableau 3**Evolution du nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par catégorie de risque accidents du travail (ATEXA) entre 2016 et 2017****France métropolitaine**

SECTEUR D'ACTIVITE	Effectifs 2016	Ecart entrants / sortants	Changements de secteur dans le régime	Effectifs 2017	Evolution
Cultures spécialisées	27 863	-427	0	27 436	-1,5%
Cultures céréalières et industrielles	81 318	-1 844	+607	80 081	-1,5%
Viticulture	48 350	-1 253	+10	47 107	-2,6%
Bovins lait et mixtes	93 256	-2 121	-1 083	90 052	-3,4%
Bovins viande, ovins, caprins	77 219	-892	-106	76 221	-1,3%
Elevage hors-sol	24 222	-350	+40	23 912	-1,3%
Equidés	13 190	-359	-19	12 812	-2,9%
Polyculture-élevage	59 151	-1 407	+536	58 280	-1,5%
ETA, paysagistes	35 398	-56	+74	35 416	0,1%
Autres	1 836	19	-59	1 796	-2,2%
TOTAL	461 803	-8 690	0 (soient 2534 mouvements)	453 113	-1,9%

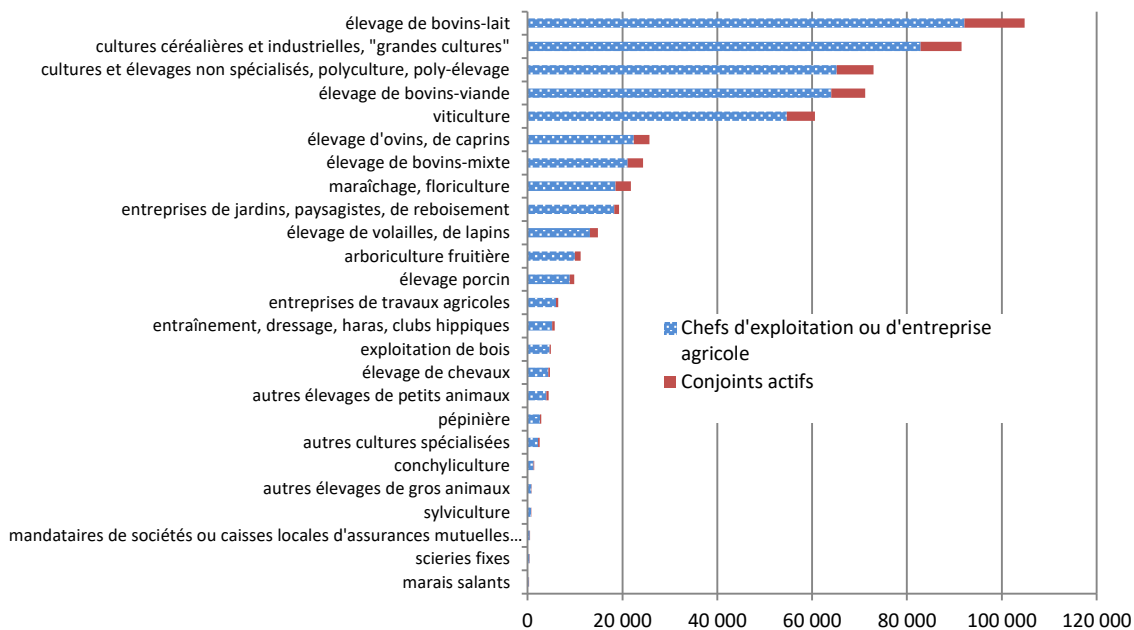
Source : MSA

[Télécharger les données au format Excel :](#) 

Graphique 5

Effectif des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole et des conjoints collaborateurs d'exploitation selon la catégorie de risque accidents du travail (ATEXA) en 2007

France métropolitaine

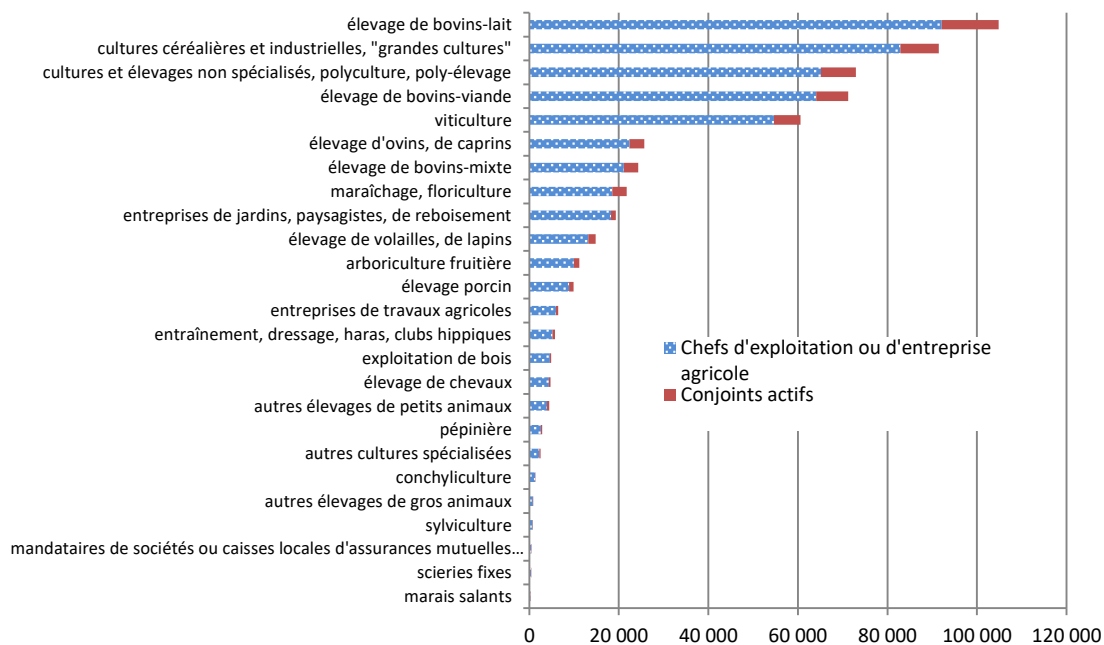


Source : MSA

Graphique 6

Effectif des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole et des conjoints collaborateurs d'exploitation selon la catégorie de risque accidents du travail (ATEXA) en 2017

France métropolitaine



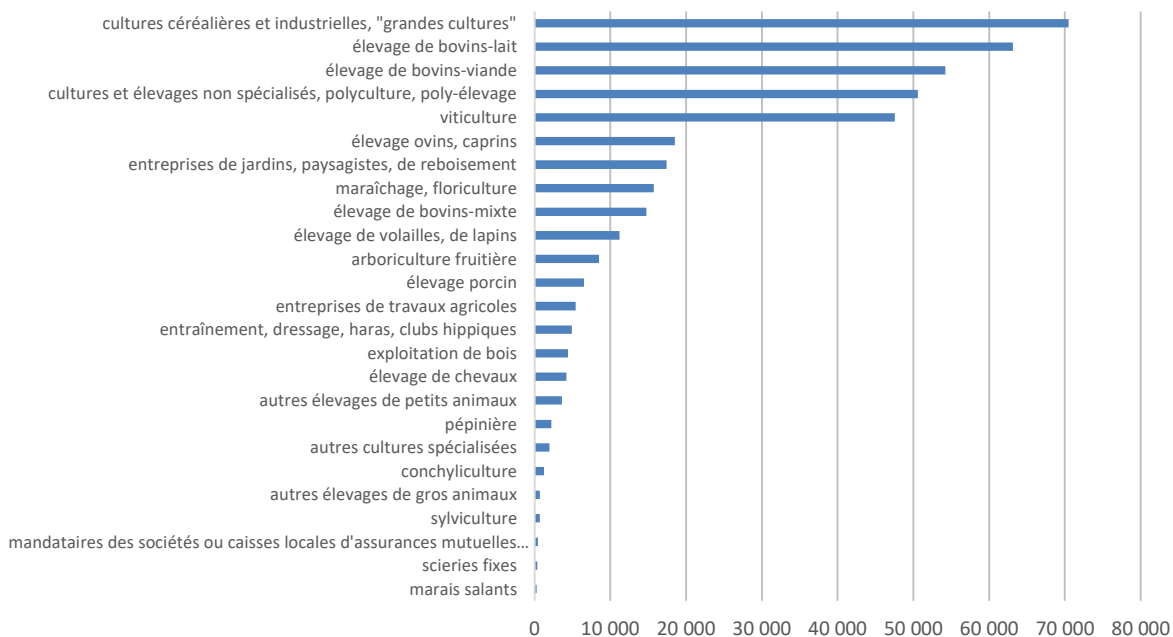
Source : MSA

La répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la catégorie de risque accidents du travail est stable entre 2007 et 2017 ; il en est de même pour celle des conjoints actifs affiliés à la MSA.

Graphique 7

Répartition des exploitations et des entreprises agricoles selon la catégorie de risque ATEXA en 2007

France métropolitaine

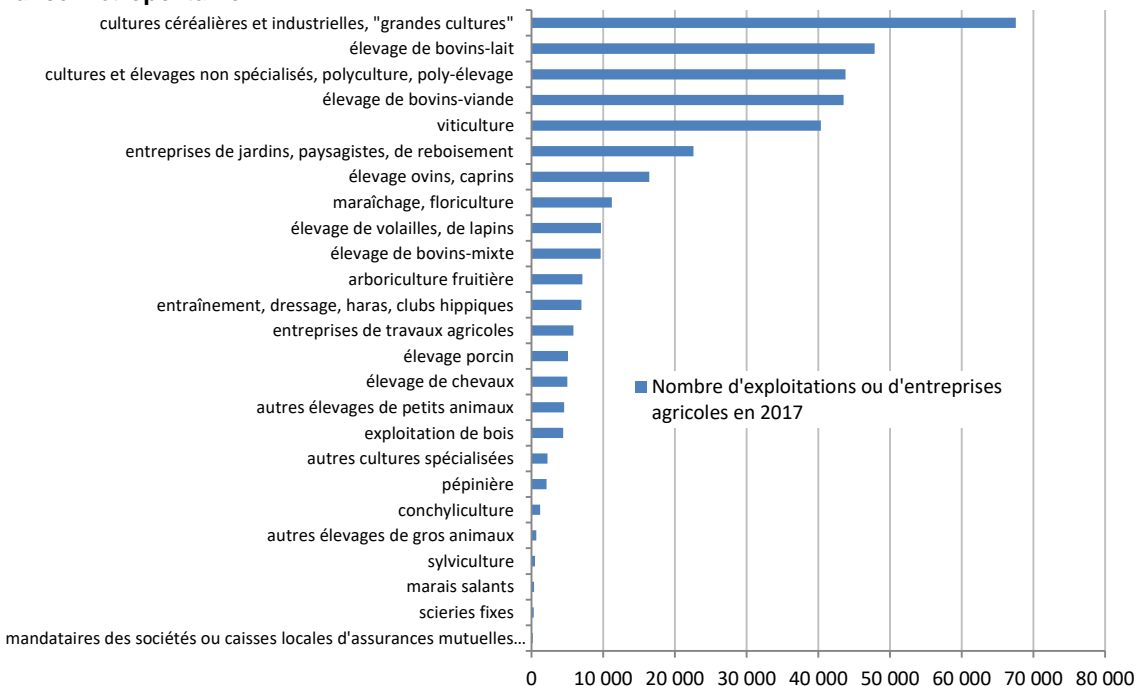


Source : MSA

Graphique 8

Répartition des exploitations et des entreprises agricoles selon la catégorie de risque ATEXA en 2017

France métropolitaine



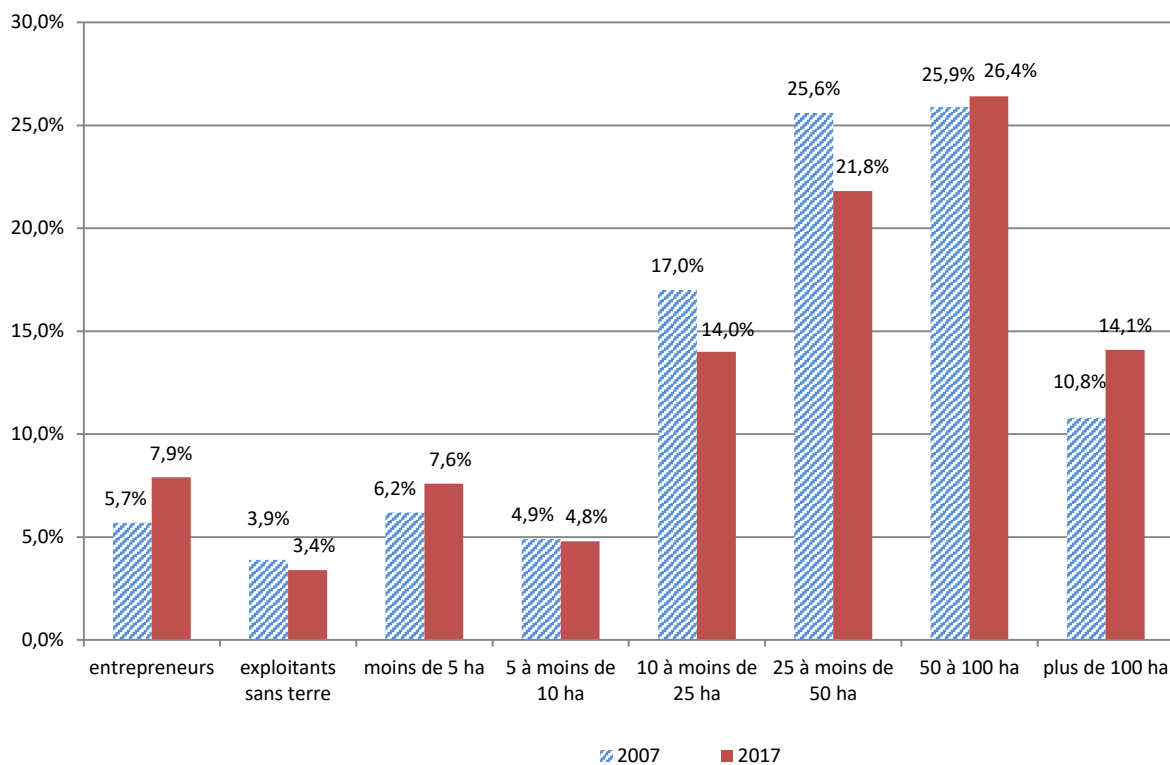
Source : MSA

La répartition des exploitations et entreprises agricoles selon la catégorie de risque accidents du travail est stable entre 2007 et 2017 concernant la hiérarchie des filières agricoles. Cependant, l'écart s'est creusé entre la première filière (cultures céréalières et industrielles) et la seconde (élevage de bovins-lait). En 2007, 17,2 % des exploitations et entreprises agricoles avaient une orientation céréalière et 15,4 % pratiquaient l'élevage laitier ; dix ans plus tard, 18,8 % des exploitations sont céréalières et 13,3 % élèvent des bovins pour le lait.

Graphique 9

Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la superficie exploitée par chef d'exploitation ou d'entreprise en 2007 et 2017

France métropolitaine

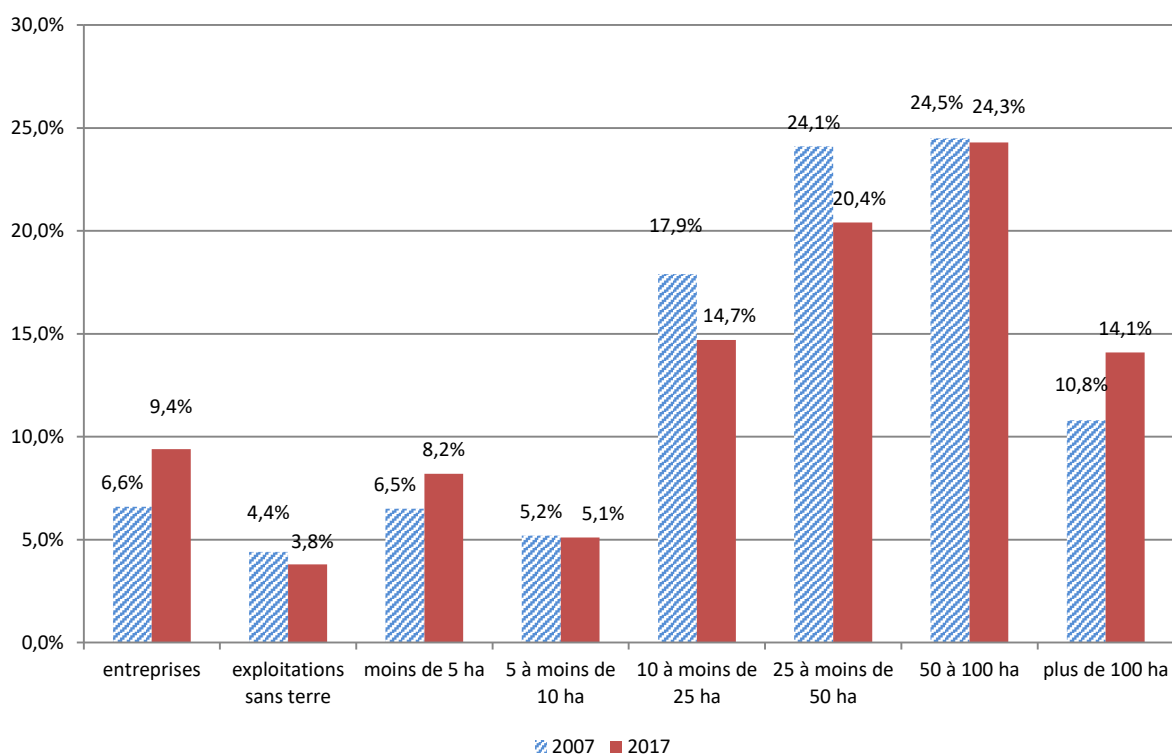


Source : MSA

Graphique 10

Répartition des exploitations et entreprises agricoles selon la superficie exploitée en 2007 et 2017

France métropolitaine

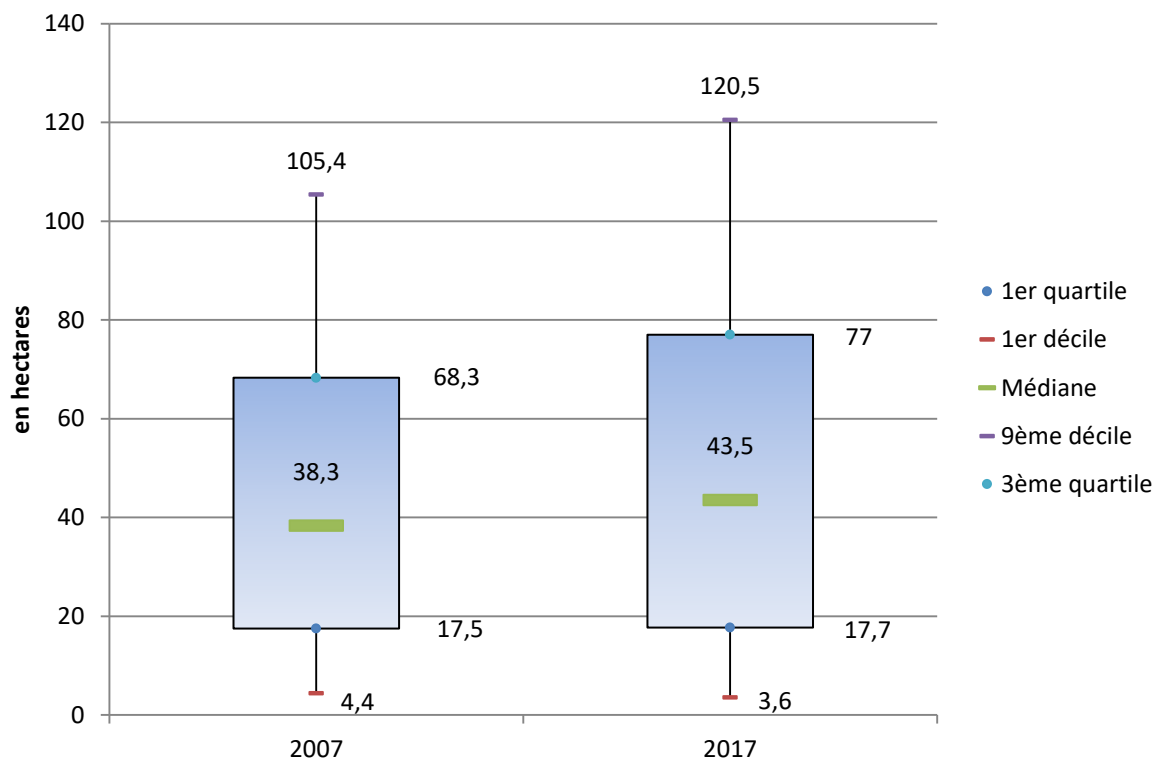


Source : MSA

Graphique 11

Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en hectares en 2007 et 2017

France métropolitaine



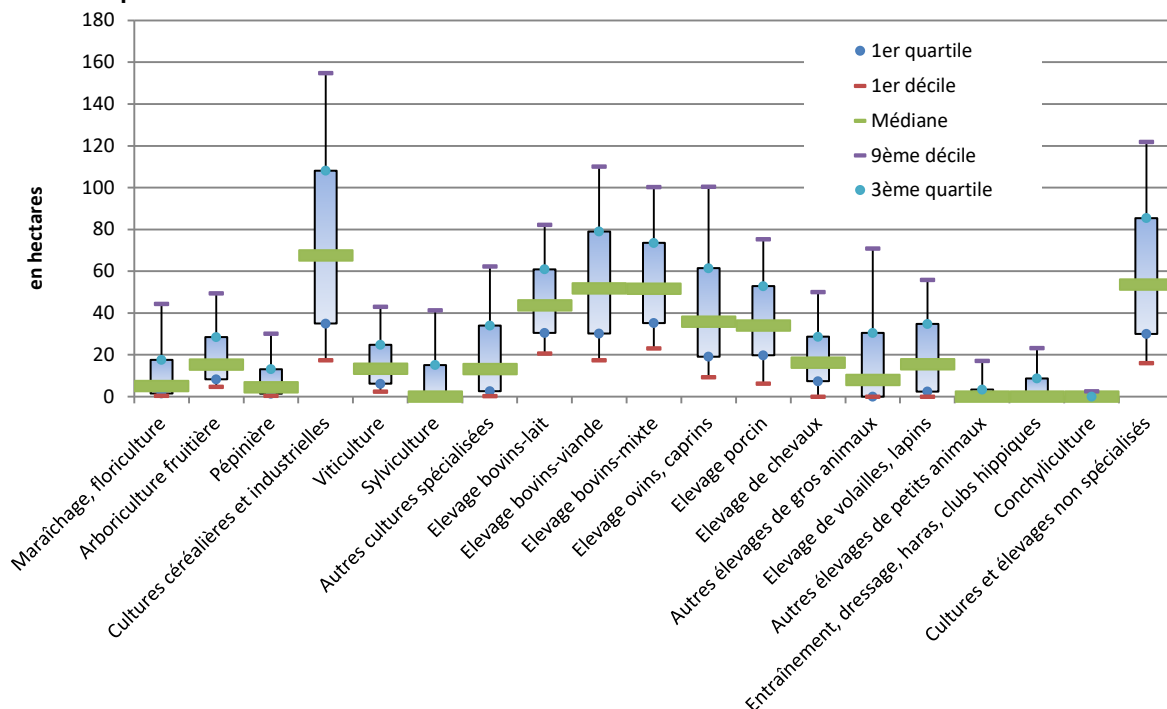
Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

Graphique 12

Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en hectares en 2007 par catégorie de risque ATEXA

France métropolitaine

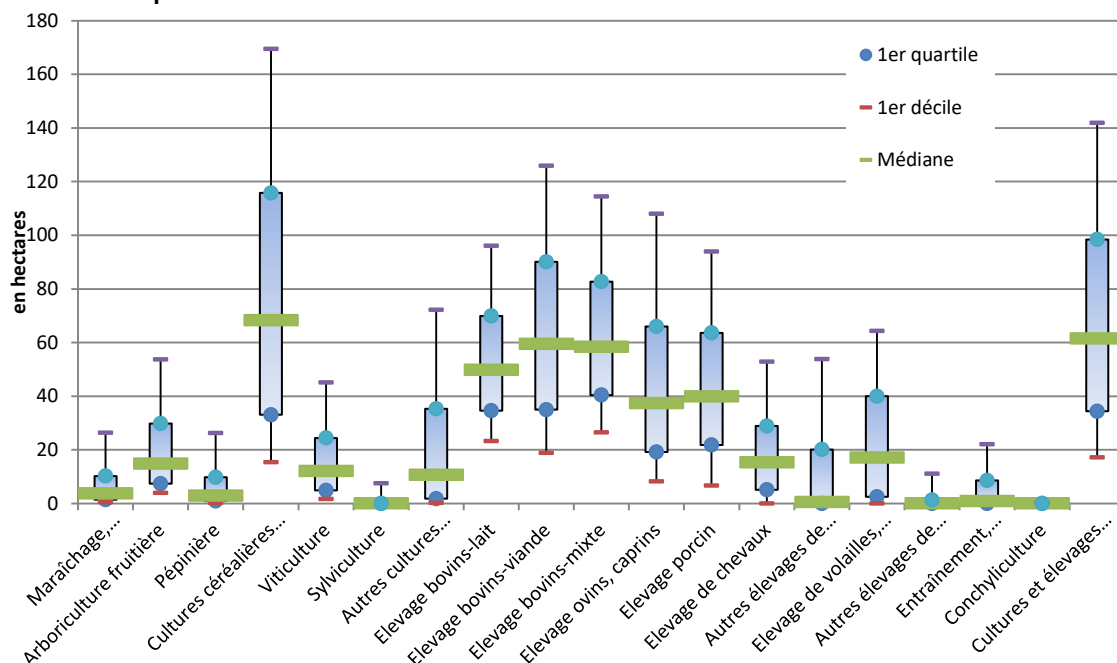


Source : MSA

Graphique 13

Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en hectares en 2017 par catégorie de risque ATEXA

France métropolitaine



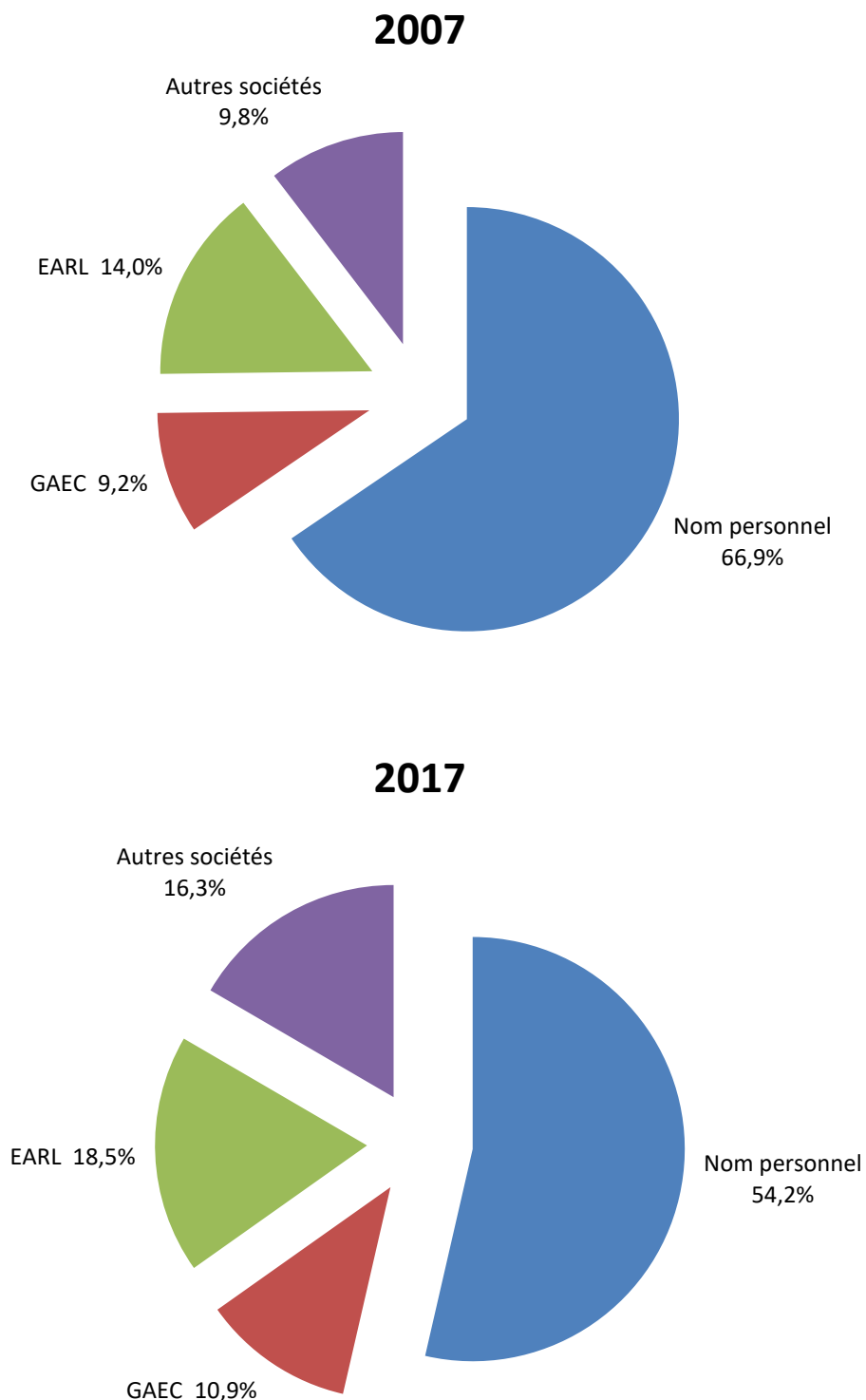
Source : MSA

Entre 2007 et 2017, la dispersion des exploitations et des entreprises agricoles s'est accentuée entre les filières mais également au sein de chacune des productions agricoles. Tous les indicateurs, du premier décile au neuvième décile, du premier au troisième quartile, ainsi que la médiane, sont en hausse, et ce quelle que soit les filières agricoles.

Graphique 14

Répartition des exploitations et des entreprises agricoles selon la forme juridique en 2007 et 2017

France métropolitaine



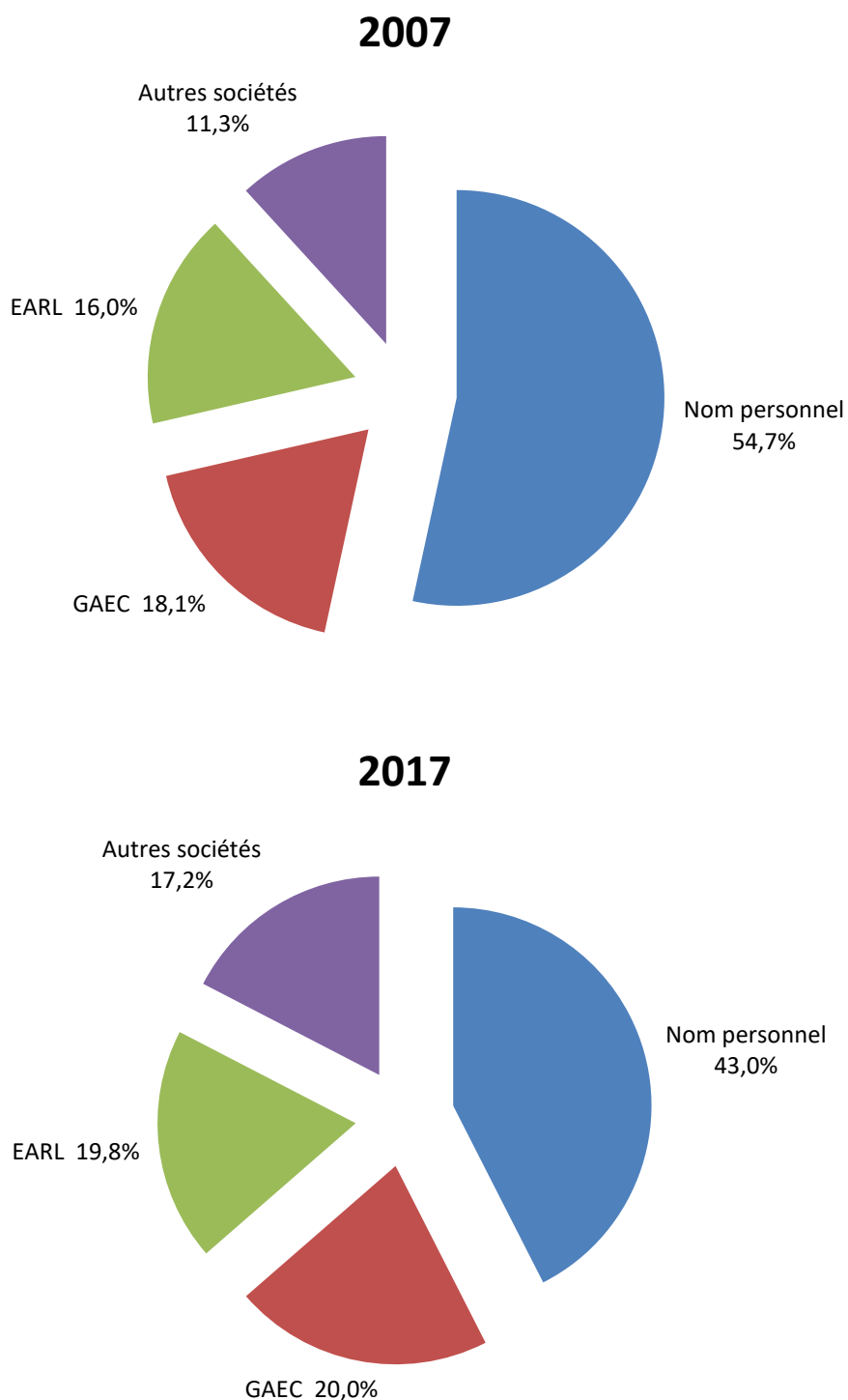
Source : MSA

Au cours de la décennie, la part des exploitations et entreprises agricoles en nom personnel n'a cessé de s'éroder (2/3 des exploitations et entreprises agricoles en 2007, 54,2 % en 2017), au profit des formes sociétaires telles que l'EARL ou la pluralité d'exploitations.

Graphique 15

Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la forme juridique de l'entreprise en 2007 et 2017

France métropolitaine



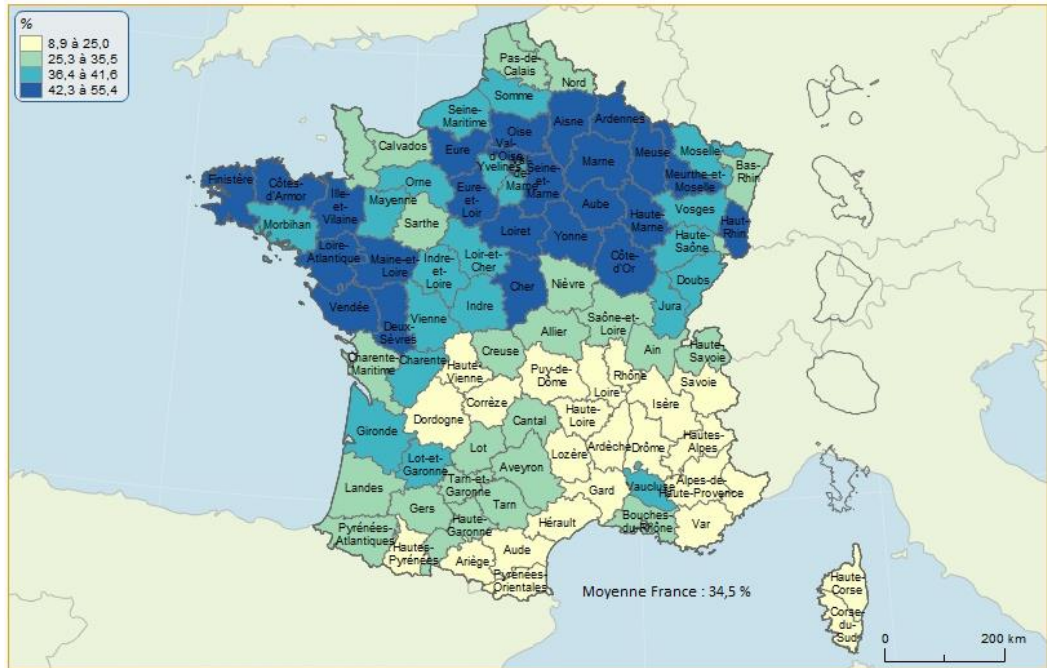
Source : MSA

Entre 2007 et 2017, le métier d'agriculteur est devenu pluriel, majoritairement exercé dans des exploitations et entreprises agricoles constituées en société.

Carte 9

Proportion d'exploitations ou d'entreprises agricoles en société en 2007

France métropolitaine

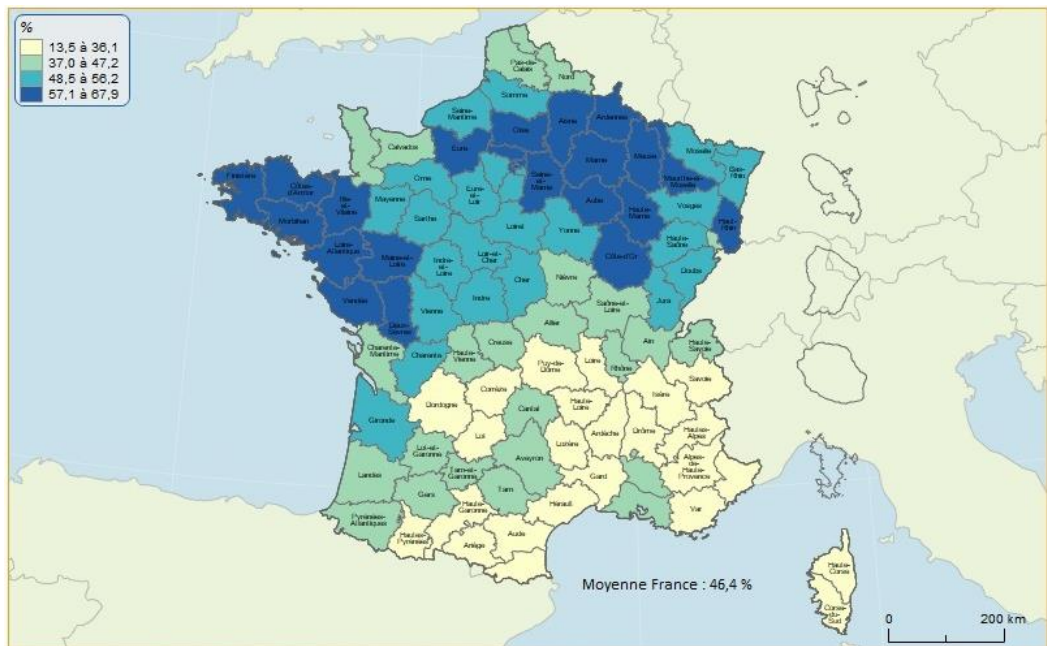


Source : MSA

Carte 10

Proportion d'exploitations ou d'entreprises agricoles en société en 2017

France métropolitaine



Source : MSA

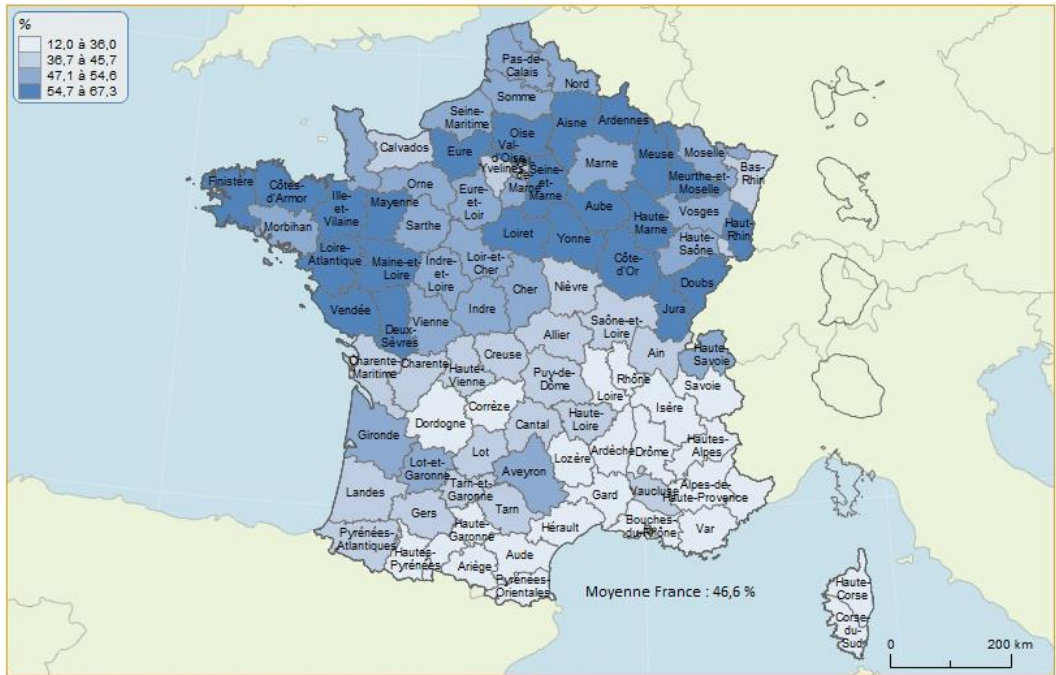
Les formes sociétaires d'exploitations et d'entreprises agricoles sont plus fréquentes sur la moitié nord du territoire métropolitain, en 2007 comme en 2017.

Tous les départements sans exception ont connu une hausse de la part des exploitations et entreprises agricoles en société. La proportion d'exploitations et entreprises agricoles constituées en société a progressé de plus de 15 points par exemple en Ile-et-Vilaine, dans la Sarthe, le Morbihan ou en Meurthe-et-Moselle. La hausse a été plus modeste (entre 4,5 et 7 points) pour les départements corses, l'Ariège ou le Var.

Carte 11

Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles en société en 2007

France métropolitaine

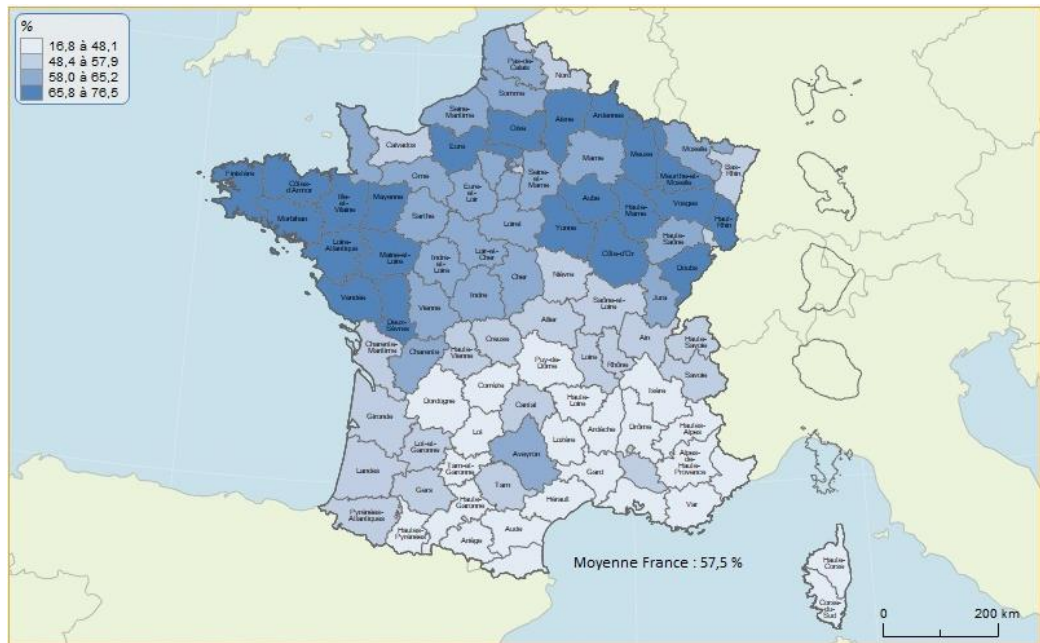


Source : MSA

Carte 12

Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles en société en 2017

France métropolitaine



Source : MSA

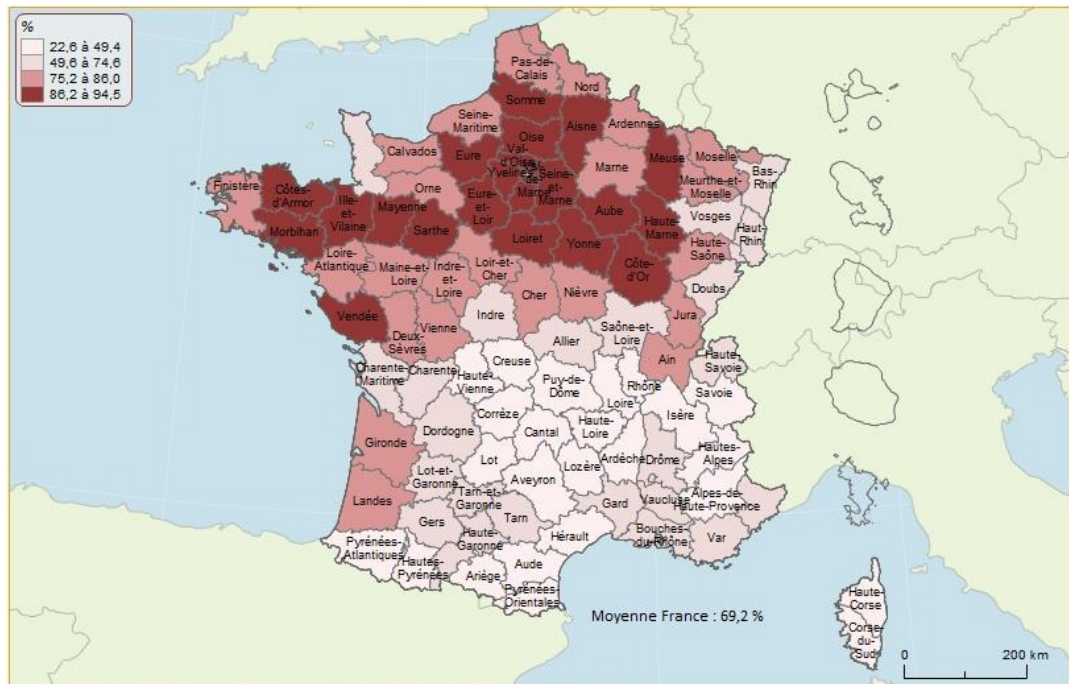
A l'instar des exploitations et entreprises agricoles, le métier d'agriculteur s'exerce davantage dans le cadre d'une société dans la moitié nord de l'hexagone.

Entre 2007 et 2017, la proportion de chefs exerçant leur métier d'agriculteur dans une exploitation ou une entreprise agricole constituée en société a augmenté dans tous les départements et plus particulièrement dans le Rhône, la Lozère, la Savoie et les Pyrénées-Atlantiques (hausse supérieure à 15,5 points).

Carte 13

Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au régime d'imposition au réel en 2007

France métropolitaine

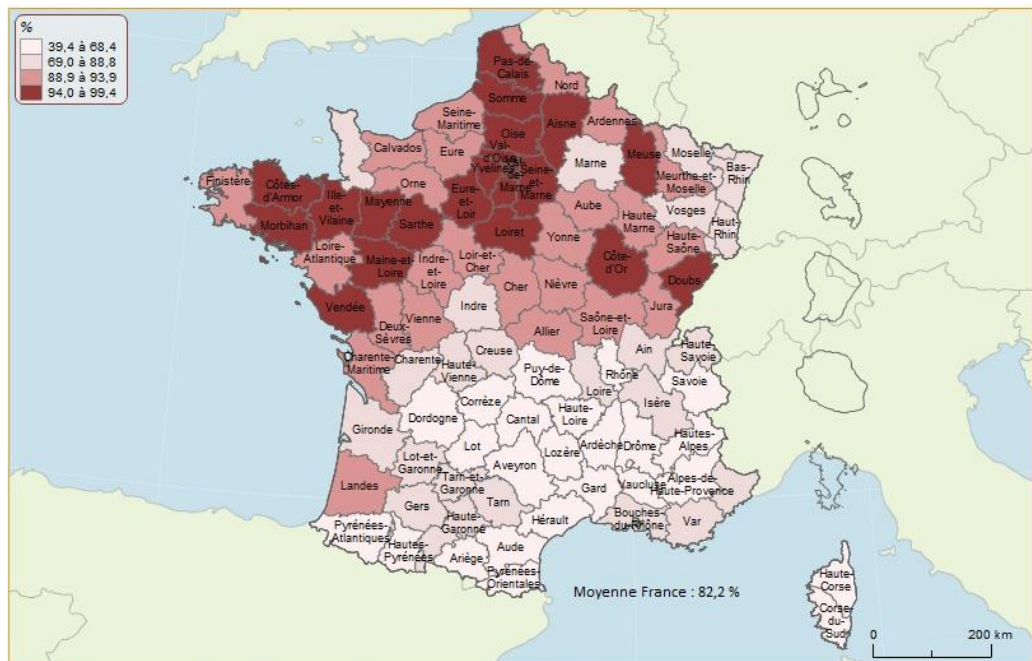


Source : MSA

Carte 14

Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au régime d'imposition au réel en 2017

France métropolitaine



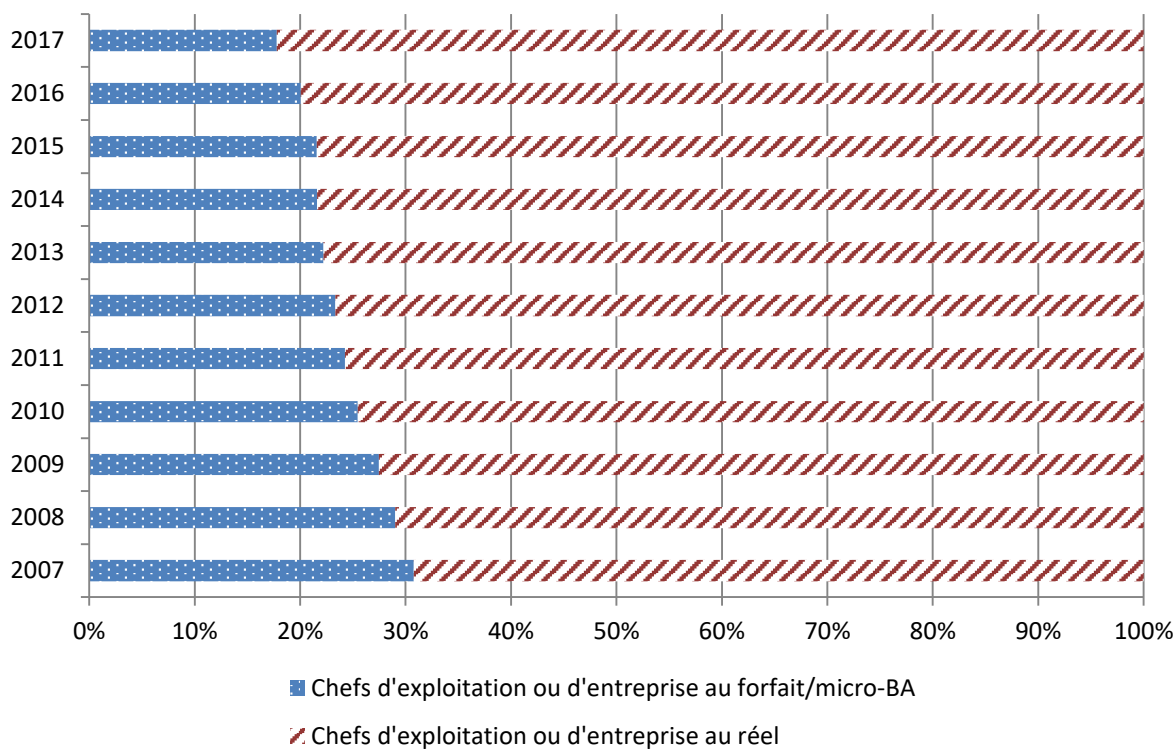
Source : MSA

En 2017 comme en 2007, le régime d'imposition au réel est prédominant sur la moitié nord de l'hexagone. Mais au cours de la décennie, la proportion de chefs d'exploitation et d'entreprise agricole a augmenté sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement dans la Creuse, le Doubs, la Loire et la Haute-Loire (+26 à +30 points) ou en Corrèze, dans le Puy-de-Dôme ou le Tarn (+20 à +23 points).

Graphique 16

Evolution des parts de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon les régimes d'imposition du forfait/micro-BA et du réel entre 2007 et 2017

France métropolitaine



Source : MSA

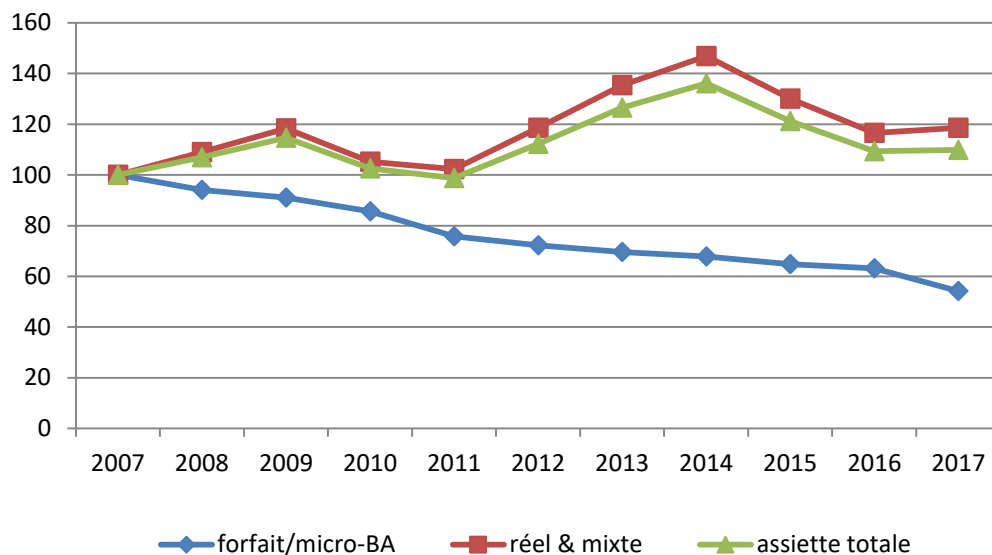
Télécharger les données au format Excel : 

Graphique 17

Evolution des assiettes de cotisations en euros courants des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de 2007 à 2017

Indices base 100 en 2007

France métropolitaine



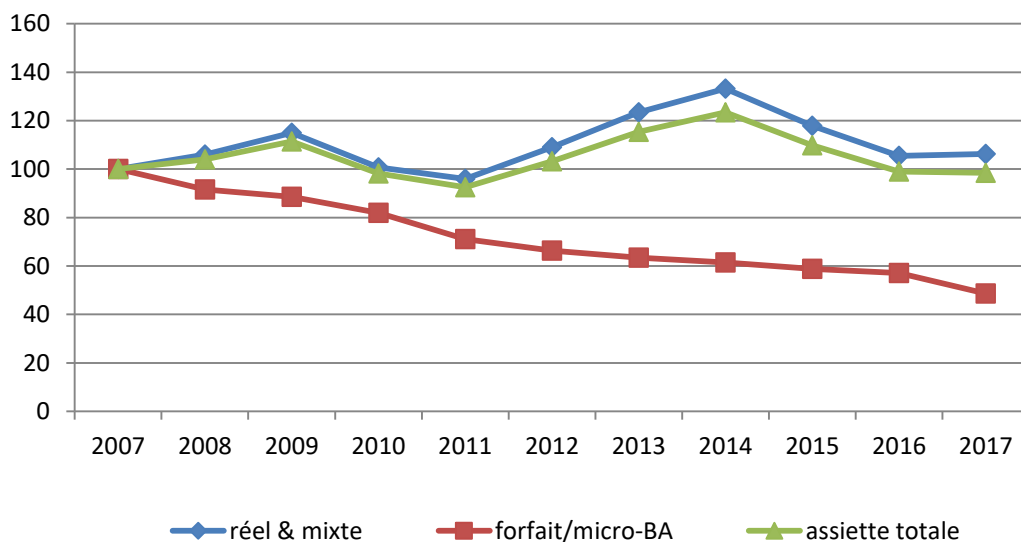
Source : MSA

Graphique 18

Evolution des assiettes de cotisations en euros constants des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de 2007 à 2017

Indices base 100 en 2007

France métropolitaine



Source MSA

En euros courants, l'assiette de cotisations des chefs imposés au micro-BA/forfait a baissé de 45,8 % entre 2007 et 2017, celle des chefs imposés au réel a progressé de 18,6 % et l'assiette totale a augmenté de 9,9 % sur la même période.

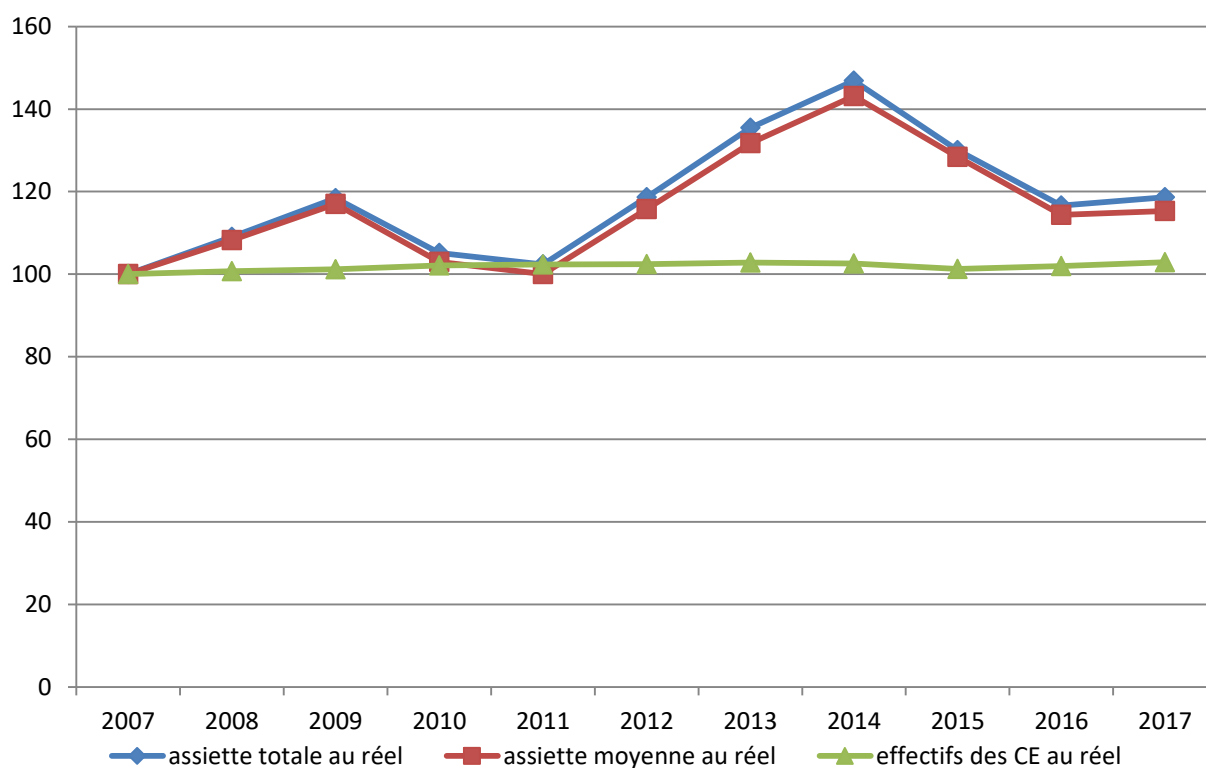
Sans l'influence de l'inflation, *i.e.* en euros constants, l'assiette au micro-BA/forfait a baissé de 51,4 %, celle au réel a progressé de 6,3 % et l'assiette totale a diminué de 1,6 % entre 2007 et 2017.

Graphique 19

Evolution des effectifs, assiettes brutes totales et moyennes des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au réel entre 2007 et 2017

Indices base 100 en 2007

France métropolitaine



Source : MSA

L'assiette totale des chefs imposés au régime du réel a augmenté de 18,6 % entre 2007 et 2017 ; sur la même période, l'assiette moyenne a progressé de 15,3 % et les effectifs de 2,9 %.

Le graphique met en exergue l'impact des crises de 2010/2011 et de 2016 tant sur l'assiette totale que moyenne.

Télécharger les données au format Excel :

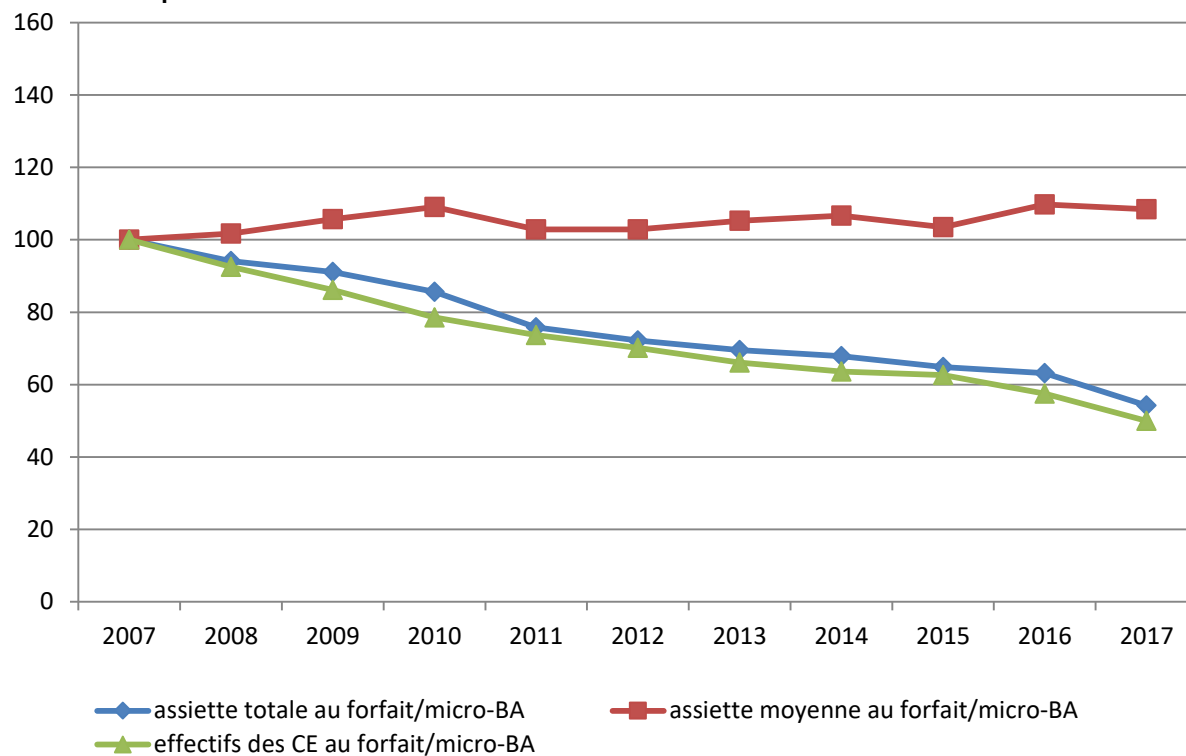


Graphique 20

Evolution des effectifs, assiettes brutes totales et moyennes des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au forfait/micro-BA entre 2007 et 2017

Indices base 100 en 2007

France métropolitaine



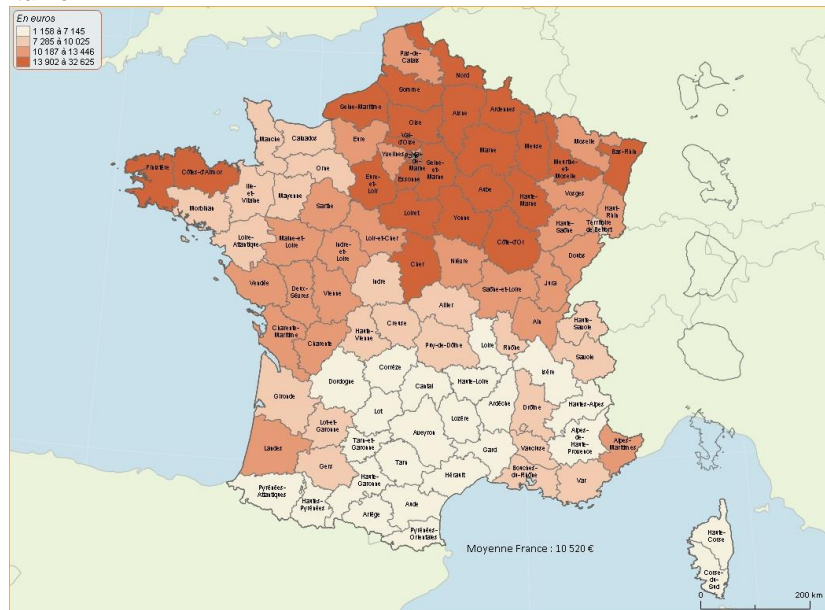
Source : MSA

Sur la décennie 2007-2017, l'assiette totale des chefs imposés au forfait/micro-BA a diminué de 45,8 %, l'assiette moyenne a progressé de 8,4 % et les effectifs ont été divisés par deux.

Carte 15

Assiette brute annuelle moyenne par département en 2007

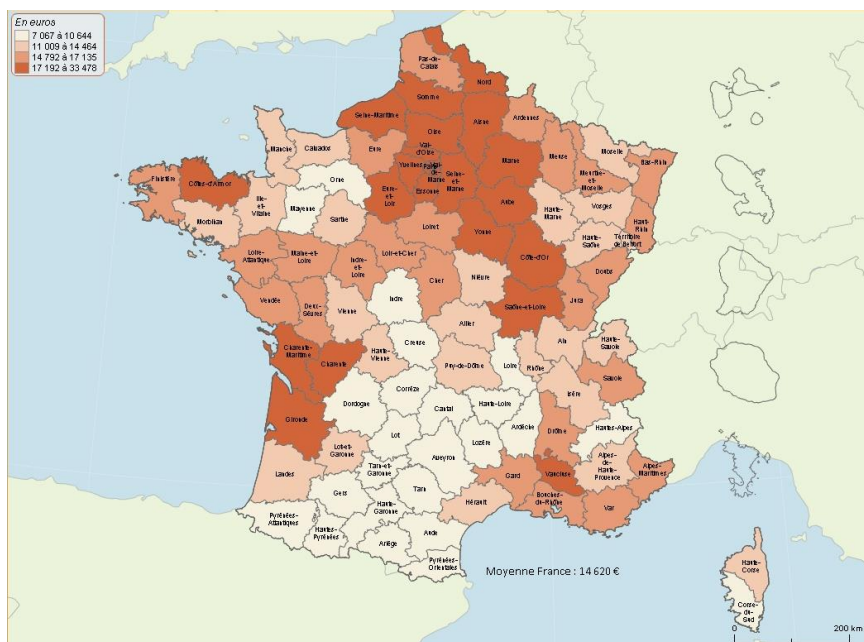
France métropolitaine



Carte 16

Assiette brute annuelle moyenne par département en 2017

France métropolitaine



Source : MSA

En euros courants, l'assiette brute annuelle moyenne a progressé entre 2007 et 2017 sur l'ensemble des départements à l'exception de la Haute-Marne, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle. L'assiette brute annuelle moyenne a augmenté de plus de 10 000 euros dans les Charentes, le Gard, la Gironde, Paris et le Vaucluse.

En 2017 comme en 2007, les assiettes brutes annuelles moyennes les plus élevées se situent sur la moitié nord du territoire. Ce qui change sur la décade : les Charentes, la Gironde et le pourtour méditerranéen s'ajoutent aux autres départements ayant les assiettes brutes annuelles moyennes parmi les plus élevées.

Tableau 4**Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par tranche d'assiette en 2016 et 2017****France métropolitaine**

TRANCHE D'ASSIETTE DE COTISATIONS	Effectifs 2016	Structure en %	Effectifs 2017	Structure en %	Evolution 2017/2016
Inférieure à 600 SMIC (Assiette minimum vieillesse plafonnée AVA)	171 226	37,1%	156 536	34,6%	-8,6%
Entre 600 et 800 SMIC (Assiette minimum AVI)	49 177	10,6%	47 210	10,4%	-4,0%
Entre 800 et 1820 SMIC (Assiette minimum RCO)	114 392	24,8%	122 888	27,1%	7,4%
Supérieure à 1820 SMIC	127 008	27,5%	126 479	27,9%	-0,4%
TOTAL	461 803	100,0%	453 113	100,0%	-1,9%

Source : MSA

NOTE DE LECTURE :

L'assiette des cotisations sociales est basée soit sur la moyenne triennale des revenus professionnels agricoles, soit sur l'assiette annuelle constituée uniquement des revenus professionnels agricoles de l'année N-1. L'assiette de cotisations ne reflète aucunement le revenu disponible de l'individu ; elle sert uniquement à appeler les cotisations et les contributions.

Selon les branches de sécurité sociale, les cotisations sont calculées sur une assiette minimale :

- 600 SMIC (soit 5 928 €) pour la branche vieillesse agricole plafonnée et déplafonnée AVA,
- 800 SMIC (soit 7 904 €) pour la branche vieillesse individuelle AVI,
- 1820 SMIC (soit 17 982 €) pour la branche retraite complémentaire obligatoire,
- 11,5 % du plafond annuel de sécurité sociale (soit 4 569 €) pour la branche invalidité.

Pour les branches maladie et famille, aucune assiette minimum ne s'applique ; par conséquent, les chefs qui ont une assiette nulle ou déficitaire ont une cotisation AMEXA et une cotisation PFA nulles.

Sigles cités :

- ATEXA : Accidents du Travail des Exploitants Agricoles
 AVA : Assurance Vieillesse Agricole
 BAEA : Bilan Annuel de l'Emploi Agricole
 CE : chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole
 NSA : Non-Salarié Agricole
 RCO : Retraite Complémentaire Obligatoire
 SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
 PASS : Plafond Annuel de Sécurité Sociale

MSA Caisse Centrale

19, rue de Paris

CS 50070

93013 Bobigny Cedex

Direction des Statistiques, des Etudes

et des Fonds

Tél. : 01 41 63 77 77

www.statistiques.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore